



7^{ES} ASSISES POUR LA VILLE : SOYEZ AUX RENDEZ-VOUS

GRAND-ANGLE Les Nanterriens et les Nanterriennes ont répondu présent en octobre à la grande opération de participation citoyenne organisée par la ville. Les temps d'échange et de rencontre avec les habitants se poursuivent jusqu'au 9 décembre autour des questions de l'école et des apprentissages, du vivre-ensemble ou encore du logement, par exemple. Autant d'occasions de faire entendre votre voix ! **Pages 4-5**

NANTERRE

LE MAGAZINE
DE VOTRE VILLE



Ville de Nanterre

INFO

WWW.NANTERRE.FR

novembre 2023

#489



CAHIER SPÉCIAL Page 1

Un nouveau maire pour Nanterre

Raphaël Adam succède à Patrick Jarry

LA COMPAGNIE DES JEUX

OUVERTURE



Jeux de Société

Jeux de Plateau

Jeux de Cartes

Jeux Enfants



JEUX DE RÔLE

Des jeux pour tous les âges
et pour tous les goûts !

NOS HORAIRES

du lundi au samedi
10h00 - 20h00

01 46 91 08 81

169 Espl. Patrice Chéreau 92000
NANTERRE
contact@compagniedesjeux.fr

Annick Fleurs

ARTISAN FLEURISTE

35, rue Maurice Thorez • NANTERRE
Du mardi au samedi de 9h30 à 19h00 • Le dimanche de 9h45 à 12h45
01 47 21 14 90 • www.annickfleurs.fr • •

NANTERRE
LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE
WWW.NANTERRE.FR
INFO

Vous souhaitez communiquer dans le magazine de la ville

CONTACT :

01 55 69 31 07
contact@hsp-publicite.fr



Régie publicitaire de la Ville de Nanterre
vous conseille pour vos insertions et créations



Un nouveau Centre Médical et Paramédical,
voisin du centre omnisports Alain Mimoun,
est en cours de construction au sein de
L'ECOQUARTIER de Rueil-Malmaison de l'Arsenal.

**RECHERCHE
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ
À RUEIL-MALMAISON**

- ✓ 620m² de locaux, livraison T3 2024.
- ✓ Loyers proposés attractifs.
- ✓ Exercice en libéral.
- ✓ Médecins, médecins spécialistes et paramédicaux.

VOUS VOULEZ NOUS REJOINDRE ? ECRIVEZ-NOUS

partenairessantedelarsenal@gmail.com
Contact rapide assuré.

Lors d'un atelier sur le thème « Vivre ensemble », dans le cadre des 7^{es} Assises pour la ville.



À vous qui me découvrez peut-être. À vous qui, déjà, me connaissez. Je veux dire combien je vis comme un immense honneur et une très grande responsabilité le fait de devenir maire de Nanterre après Patrick Jarry.

Vous dire aussi que je ferai tout pour être à la hauteur de Nanterre, de son histoire, de ses combats et de ses valeurs de justice sociale et d'égalité avec lesquelles elle n'a jamais transigé.

Dans les responsabilités qui m'ont été confiées jusqu'ici, la volonté de faire respecter l'égalité en droits et en dignité de toutes et tous n'a jamais cessé de m'animer.

Tout comme les politiques que nous menons à Nanterre placent depuis de longues années l'humain au cœur, l'action que je conduirai en tant que maire continuera d'avoir pour cœur les intérêts de tous les Nanterriens.

Nous ne sommes pas devant une feuille blanche. Nous avons un projet élaboré avec vous, qui fixe le sens de notre action. Nous avons pris des engagements devant vous, que nous tiendrons. Et nous venons de lancer les 7^{es} Assises pour la ville, pour que cette deuxième partie du mandat soit encore plus à votre écoute et à l'écoute de tout ce qui a pu émerger, évoluer, changer depuis ces trois dernières années.

En multipliant les occasions de nous rencontrer et de dialoguer, ce rendez-vous démocratique mené à l'échelle de toute la ville doit nous permettre d'apporter les enrichis-

Poursuivre l'action engagée

“ Je ferai tout pour être à la hauteur de Nanterre ”

RAPHAËL ADAM
Maire de Nanterre

sements nécessaires à ce programme qu'avec toute l'équipe municipale, je suis déterminé à conduire jusqu'à son terme.

Depuis que nous avons été élus, des bouleversements profonds et extrêmement rapides sont intervenus, qui impactent non seulement la vie de chacune et de chacun, mais aussi les moyens dont notre collectivité dispose pour mener à bien les politiques de solidarité auxquelles nous n'entendons certainement pas renoncer.

Ma conviction de chaque instant est que c'est ensemble que nous trouverons les voies pour amplifier notre action en faveur de la transition écologique et offrir à nos enfants un avenir respirable.

Ensemble que nous parviendrons à pousser plus loin encore les mixités dans tous les quartiers en ne laissant personne de côté.

Ensemble que nous continuerons de combattre les incivilités et de développer nos actions de prévention.

C'est avec vous tous et toutes que nous voulons poursuivre l'action engagée en vous invitant à vous mêler davantage encore des affaires qui vous concernent, à l'occasion des multiples temps d'échanges organisés dans le cadre des Assises, tout au long de ce mois de novembre.

Je vous donne rendez-vous, le samedi 9 décembre, au Palais des sports.

NOVEMBRE 2023 #489 / SOMMAIRE

Actualités 4 | 12

4-5 GRAND-ANGLE 7^{ES} ASSISES POUR LA VILLE : PARLER DU QUOTIDIEN ET DE DEMAIN

6 GRAND PARIS EXPRESS : DE NOUVEAUX RISQUES POUR LES GROUES

7 UN DELTA VERT ENTRE TERRASSES ET SEINE

9 CRISE DU LOGEMENT : LA VILLE POURSUIT L'INTERPELLATION DE L'ÉTAT SUR SES RESPONSABILITÉS

12 MOIS DE L'ESS : L'ÉCONOMIE COMME ON L'AIME

Portrait 13

FEURAT ALANI

Vie des quartiers 14 | 15

15 PARC NORD
Campus du parc : le chantier avance

15 PARC SUD
Le feu passe au vert pour les tours Aillaud

Culture 16 | 17

16 HIP-HOP NON-STOP

Sports 18

18 UN PIED À NANTERRE, UN AUTRE AU BRÉSIL

Histoire 19

GASTON HERVIEU,
un ingénieur, inventeur, aéronaute à Nanterre

Libres expressions 20 | 21

Vie pratique 22

CAHIER SPÉCIAL I | VIII

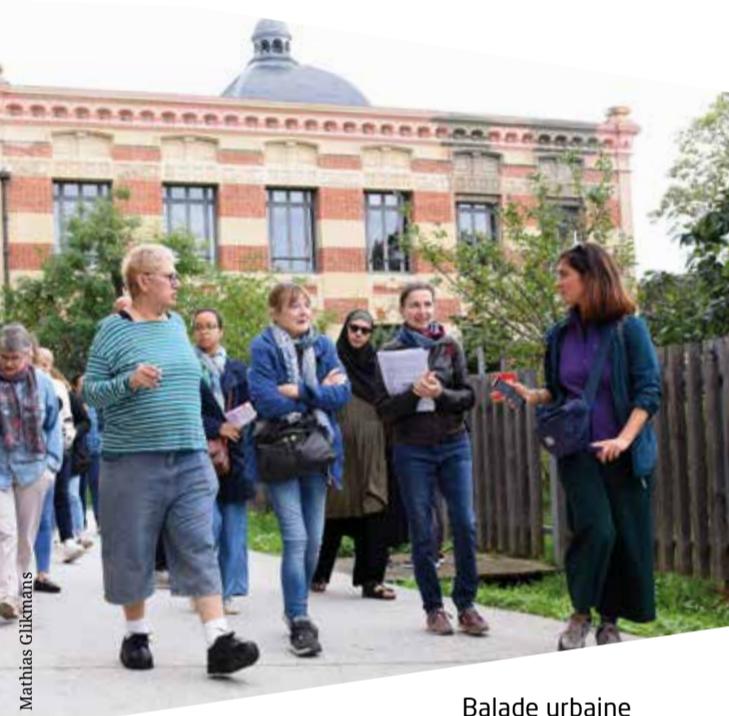
NANTERRE ACCUEILLE SON NOUVEAU MAIRE, RAPHAËL ADAM

Parler du quotidien et de demain



Les Nanterriens et les Nanterriennes qui ont participé aux tout premiers rendez-vous des Assises se sont réjouis de ces temps d'échange de proximité et de projection vers l'avenir.

Rencontre sur le thème du vivre-ensemble au Parc Nord.



Balade urbaine dans le quartier République.



À l'Arboretum, le 14 octobre.



Des rencontres au pied de chez vous

Le 14 octobre au matin, une vingtaine d'habitants du quartier République avaient répondu présent à la balade urbaine organisée dans le cadre des 7^{es} Assises pour la ville. Avec les élus et les services municipaux, ils ont pu partager les quelques dysfonctionnements notés sur l'espace public mais surtout faire part des solutions qui leur semblaient pouvoir améliorer leur quotidien. Durant deux bonnes heures, du Château à l'Arboretum, des échanges constructifs se sont tissés. « *Ce sont des moments utiles et hyper importants* », pour certains, pendant que d'autres trouvent que : « *C'est rassurant d'être écouté et de voir que la ville vient constater la réalité du terrain.* » « *On sent que nos paroles peuvent être*

prises en compte. C'est aussi important pour nous d'entendre qu'il y a des règles, des normes à respecter, pour mieux comprendre certains choix. De comprendre aussi que toutes les interventions ont un coût, parfois élevé, et qu'il faut du temps pour les réaliser », expliquait un habitant de longue date du secteur République. « *On s'aperçoit que la ville s'adapte aux nouveaux usages, comme les déplacements à vélo, et travaille sur les îlots de chaleur urbains et les espaces verts. Avec nous, c'est encore mieux !* » estimait une riveraine au terme de la balade. Une rencontre tournée vers la ville de demain et la transition écologique en particulier était programmée en milieu d'après-midi devant le site des anciennes Papeteries de la Seine. Après une visite de l'Arboretum, le plus grand ensemble de bureaux en structure bois d'Europe, qui a permis l'agrandissement du parc du Chemin-de-l'Île et lui a donné un nouvel

accès, les échanges sur la prise en compte des questions environnementales ont été approfondis, là encore avec les élus, autour de débats et de propositions écrites. Venus en voisins, mais aussi du Mont-Valérien pour quelques-uns, les Nanterriens ont confirmé leur intérêt et leur exigence pour cette dimension prioritaire à donner à leur ville. « *Habiter en région parisienne, c'est parfois compliqué et contraignant. Il faut que l'on puisse habiter dans des villes les plus agréables possibles, apaisées et qui respectent l'environnement, soulignait un résident du centre-ville. Prendre régulièrement l'avis des habitants me semble capital. Qui connaît mieux que nous notre cadre de vie quotidien ? Ça fait du bien aussi de réfléchir un moment sur notre futur, d'aider les élus à prendre leurs décisions. Je suis content de vivre dans une ville qui prend le temps de le faire.* » ● O.R.



VIVRE ENSEMBLE, VASTE PROGRAMME

Retour sur le premier atelier des Assises, sur le thème du vivre-ensemble, qui s'est déroulé le 18 octobre au Pôle Léonard-de-Vinci, dans le quartier du Parc Nord.



Vidéos à voir sur la chaîne **VILLE DE NANTERRE**

Quel regard les habitants portent-ils sur le vivre-ensemble à Nanterre ? Quels sont leurs constats positifs et négatifs sur ce thème et quelles pistes d'amélioration envisagent-ils ? Le 18 octobre, dans une salle de cours du Pôle Léonard-de-Vinci, une quinzaine d'habitants répartis autour de quatre tables échangent à bâtons rompus. À chaque table correspond une question particulière : comment réussir la ville inclusive ? Comment rester une ville résiliente et solidaire ? De quelle façon améliorer la tranquillité et combattre les incivilités ? Comment inventer de nouvelles formes de participation ? Sur un écran, d'autres habitants participent

à la réflexion en ligne, connectés de leur domicile. De nombreux élus sont aussi présents. Après un brainstorming d'une heure, un ambassadeur de chaque groupe restitue la synthèse des échanges. « Pour aller vers plus de résilience et de solidarité, il faut favoriser tous les réseaux possibles, parents d'élèves, associations, conseils de quartiers, et multiplier des tiers-lieux pour les jeunes », avance Loubna. Des propositions concrètes et originales émanent également du groupe dédié à la participation : journée « portes ouvertes » auprès d'un élu pour comprendre son travail, banquets festifs de rue, organisation de Parade(s) dans

un quartier différent chaque année... Autre préoccupation, la tranquillité et la lutte contre les incivilités : « Il faudrait davantage de médiateurs dans les rues, installer des ralentisseurs, voire fermer les rues piétonnes pour empêcher les scooters de passer », plaide Nathalie, une habitante du quartier Université. Oui, la ville est inclusive mais des inégalités persistent entre les quartiers dans l'accès aux commerces, aux services, à la culture ou aux espaces verts, pointe le dernier groupe. Des questions essentielles pour lesquelles chacun et chacune doit pouvoir s'exprimer. Alors... participez ! **I.F.**



Au Salon pour l'emploi à l'espace Chevreul.

Sur chaque site, des cartes pour recueillir votre avis. Ici, rue Paul-Langevin.

Les jeunes ont leur mot à dire

Dans le cadre de ces 7^{es} Assises, des étudiants de l'université Paris-Nanterre recueillent la parole de jeunes Nanterriens et Nanterriennes. ● G.G.

À quoi aspirent les jeunes habitants de Nanterre ? Comment les ados se projettent-ils dans leur ville, qu'aimeraient-ils améliorer ? Quelles propositions ont-ils à soumettre ? Pour recueillir les réponses à ces questions et entendre les témoignages des jeunes, la municipalité a sollicité la responsable du master Urbanisme et Aménagement de l'université Paris-Nanterre, Marie-Hélène Bacque. Les rencontres entre ses étudiants et la jeunesse nanterrienne sont donc en cours. « Nous animons quatre focus groupes d'une dizaine de personnes : au collège André-Doucet, au lycée Louise-Michel et deux autres dans les espaces jeunesse », précise l'universitaire. Les étudiants, qui n'habitent pas à Nanterre, portent un regard à la fois extérieur et le plus neutre possible. L'objectif étant de ne pas orienter les réponses et d'offrir la plus grande liberté possible aux adolescents dans leur prise de parole. Lors de ces entretiens collectifs, les élèves du master enregistrent au micro la parole des jeunes, de manière anonyme, de façon à réaliser un podcast. Un compte-rendu écrit sera également restitué à l'équipe municipale en décembre. Marie-Hélène Bacque est ravie que ses étudiants se confrontent à la parole de jeunes citoyens et citoyennes. « Cette expérience est très formatrice pour les étudiants. Plus tard, dans leurs fonctions, ils devront entendre la parole des habitants lorsqu'ils mèneront des projets d'urbanisme. La participation citoyenne est un enjeu important. » Quant aux jeunes de Nanterre, ces échanges sont pour eux une opportunité de livrer une vision sans filtre de leur territoire.



AGENDA

8/11 à partir de 18h30 :
rencontre sur le thème « Apprendre et réussir à tous les âges » (campus Cesi-Nanterre 2, 38, rue Kléber, quartier du Chemin-de-l'Île).

14/11 à 18h30 :
balade urbaine (quartier Parc Nord).

15/11 à 18h30 :
rencontre sur le thème « Accéder aux services publics » (hôpital Max-Fourestier, quartier Petit-Nanterre).

16/11 à 19h :
réunion sur l'aménagement du secteur Decour (salle Jacques-Decour, quartier Parc Sud).

18/11 de 9h30 à 12h30 :
conseil citoyen de la transition écologique, ouvert à toutes et tous (Agora).

18/11 de 10h à 12h30 :
balade urbaine (quartier Petit-Nanterre).

18/11 de 15h à 18h : Journée des droits de l'enfant, rencontre sur le thème « Apprendre et réussir à tous les âges » (centre de loisirs de l'Étang, quartier Parc Sud).

21/11 de 14h30 à 17h :
rencontre « Vivre-ensemble » (Maison des femmes).

22/11 de 17h à 19h30 :
rencontre sur le thème « Vivre ensemble » (devant le magasin Lidl, quartier Université).

25/11 de 15h à 17h30 :
rencontre sur le thème « Accéder aux services publics » (stand Ferme géante, quartier Centre).

29/11 de 18h30 à 20h30 :
rencontre sur le thème « Habiter la ville aujourd'hui et demain » (théâtre Nanterre-Amandiers).

30/11 à 19h :
rencontre sur le thème « Vivre ensemble » (préau de l'école Jules-Ferry, quartier Mont-Valérien).

2/12 à 13h30 :
Assises en éloquence (théâtre Nanterre-Amandiers).

2/12 de 15h à 19h :
Fête de l'hiver (école Abdelmalek-Sayad, quartier Vieux-Pont).

2/12 de 11h à 15h :
Journée internationale pour les personnes handicapées (centre social et culturel P'arc en ciel, quartier Parc Sud).

5/12 de 18h à 22h :
soirée du bénévolat (Agora).

9/12 à 17h :
événement de clôture, restitution (Palais des sports).

12/12 (horaire à venir) :
soirée des jeunes talents (Maison de la musique).

Suivez l'actualité et le programme en vous inscrivant à la newsletter des Assises



Les Assises sont aussi sur **nanterre.fr**

Donnez votre avis sur la plateforme de participation citoyenne de la ville sur **participez.nanterre.fr**



EN CHIFFRES

24



C'est le nombre d'arbres que les élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) ont décidé de planter à Nanterre. Il fait référence à la composition de cette instance paritaire, qui compte 12 filles et 12 garçons, ainsi qu'à 2024, année olympique. Les arbres doivent être mis en terre avant mars prochain. Cette initiative du CMJ, adoptée en juin dernier dans le cadre de sa commission écologie et santé, fait écho au Plan 5 000 arbres engagé en janvier 2021 par l'équipe municipale de Nanterre.

GRAND PARIS EXPRESS :
**DE NOUVEAUX
RISQUES POUR
LES GROUES**

TRANSPORTS Depuis 2015, la ville et l'État se sont engagés dans l'aménagement durable du 11^e quartier de Nanterre, Les Groues, prenant en compte l'arrivée du RER E et de la ligne 15 du Grand Paris Express (GPE). Mais des décisions récentes pourraient avoir des impacts très néfastes sur le projet.

● PAR OLIVIER RUIZ

Depuis deux ans, la ville alerte sur la nécessité de minimiser l'impact de la réalisation de la ligne 15 Ouest. Pourtant, le choix du candidat (groupement IntenCités 15-Vinci) fait par la Société du Grand Paris (SGP) va accentuer les nuisances alors que l'installation progressive d'environ 7 000 habitants débutera : installation d'une arrière-gare, entrée de deux tunneliers, augmentation de la surface de chantier, flux de 290 camions par jour sur une durée de trois à quatre ans pour les déblais, auxquels s'ajouteront ceux pour l'approvisionnement, des durées de chantier envisagées de 6h à 22h... Écrivons-le clairement, c'est le projet même du quartier des Groues qui est en danger car la ville de Nanterre n'acceptera pas de laisser les habitants vivre dans de telles conditions durant plusieurs années. C'est pourquoi, Patrick Jarry, alors maire de Nanterre, qui avait déjà écrit au président de la SGP pour lui faire part de son fort mécontentement plusieurs mois auparavant, a présenté une motion au conseil d'administration de Paris-La Défense, le 10 octobre dernier. Il réclamait qu'une étude de faisabilité soit réalisée pour l'évacuation des déblais par voie ferroviaire depuis le site de Nanterre-La Folie, et pour la réduction des nuisances dans le quartier ainsi qu'auprès des ouvrages annexes où sont présents des habitants. Paris-La Défense a entendu ses revendications et accepté de financer une étude pour envisager une alternative aux camions d'évacuation des déblais. Patrick Jarry a présenté une seconde motion portant sur le lancement des études relatives au tronçon nord de la ligne 18 du GPE, décision prise en février dernier qui induit la création de voies ferrées supplémentaires et d'un bâtiment voyageurs à Nanterre-La Folie. En effet, un tel projet dans l'espace déjà complexe des Groues fait peser des risques importants sur l'opération d'aménagement en termes de délais et d'équilibres financiers. Ni le calendrier, ni le financement, ni même l'emplacement précis de la gare ne sont connus à ce jour. La réalisation de ces infrastructures conduira nécessairement à reporter plusieurs programmes de logements et d'équipements. De plus, le tronçon de cette ligne qui relierait Versailles à Nanterre augmentera l'attractivité du quartier et sa fréquentation, ce qui imposera de repenser les espaces publics. Et ce au prix de lourds travaux pendant dix à quinze ans supplémentaires perturbant le fonctionnement du secteur qui, à terme, accueillera notamment 10 000 habitants, 12 000 salariés et trois écoles. Et, au-delà des impacts locaux majeurs, la pertinence de cette ligne peut être questionnée. C'est pourquoi Patrick Jarry a proposé que soit conduite une étude complémentaire sur la création de ce tronçon de la ligne 18 et ses impacts réels sur la ZAC des Groues et sur le cadre de vie des futurs riverains. En réponse à cette demande, Paris-La Défense s'est montré ouvert à une étude de cette nature. Affaires à suivre... de très près.

On en parle

Tous à la ferme !

SORTIR Flatter l'encolure du cheval, donner un biberon à l'agneau, se promener à dos de poney... Autant de plaisirs qui attendent les enfants et les plus grands à la Ferme géante. Cette année, vaches, veaux, moutons, chèvres, ânes et lapins (comme en 2021 et en 2022, il n'y aura pas de volailles pour cause de grippe aviaire) investissent à nouveau le parc des Anciennes-Mairies et les rues Maurice-Thorez et Henri-Barbusse. Les métiers d'antan seront à l'honneur avec le maréchal-ferrant, le vannier, le menuisier, la meunière qui animera un atelier « De la graine à la farine » et le forgeron qui aidera les enfants de plus de 7 ans à fabriquer leur propre objet. Focus aussi sur la préservation de la planète avec des activités autour du compostage et du zéro déchet. Un stand de maquillage solidaire sera tenu par l'équipe du centre social et culturel Hissez haut, qui a été récemment victime de deux incendies, et les gourmands auront l'embarras du choix entre accras antillais, fondue savoyarde, crêpes bretonnes et châtaignes grillées. Une ambiance automnale chaleureuse et festive avec le jongleur-cracheur de feu et son triporteur, les jazzdiniers et la fanfare de Nanterre. Bonne ferme à toutes et tous ! ● I.F.



⊕ **La Ferme géante** : le vendredi 24 novembre de 11h à 20h et le samedi 25 novembre de 10h à 19h.
Et au cinéma Les Lumières : *Le Grand Méchant Renard et autres contes*, le samedi 25 novembre à 11h (49, rue Maurice-Thorez).

LA QUESTION DU MOIS

Carte famille et demande d'aide à la scolarité : comment ça marche ?

DÉMARCHE La carte famille permet de bénéficier des prestations de la ville (cantine scolaire, activités sportives et culturelles, séjours vacances enfance et jeunesse, parcours Après école, aide à l'achat d'un vélo mécanique ou kit d'électrification...) à moindre coût, en fonction des ressources de chacun, en calculant le quotient familial. Cette carte est accessible à tous les Nanterriens. Dans le cas d'une première demande, vous devrez fournir votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022, un livret de famille à jour, et un justificatif de domicile de moins de trois mois dans le cas où votre adresse serait différente de celle figurant sur votre avis d'imposition. La carte est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Pour bénéficier des tarifs selon vos revenus dès le 1^{er} janvier 2024, il faudra avoir procédé à la création ou au renouvellement de la carte famille avant le 31 décembre 2023. Attention, passé ce délai, le plein tarif est appliqué. L'aide municipale à la scolarité varie de 26 à 62 euros par an et par enfant, selon qu'il soit en école primaire, au collège ou au lycée. Pour obtenir cette aide, votre quotient familial ne doit pas dépasser 723 ; vous devez posséder la carte famille ; il faut résider depuis un an au moins à Nanterre ; et, bien sûr, avoir des enfants scolarisés en école primaire, au collège ou au lycée (un certificat de scolarité ou d'apprentissage sera exigé pour les enfants de plus de 16 ans). Ce soutien financier est attribué par le centre communal d'action sociale (CCAS) et versé en début d'année civile. La demande peut être effectuée jusqu'au 15 décembre 2023.

● PAR MAGALI HAMARD.

⊕ **Démarches en ligne sur MONCOMPTE-NANTERRE.FR** ou sur place en mairies de quartier ou à l'hôtel de ville auprès de l'Espace famille. Plus d'infos au 01 47 29 50 50.

Avant



Après



Un Delta vert entre Terrasses et Seine

AMÉNAGEMENT C'est la dernière pièce de la ZAC Seine-Arche : dans le prolongement des terrasses, le futur Delta vert va transformer un territoire morcelé et abîmé par les coupures urbaines en un lieu de promenade et de vie, facilement accessible et ouvrant sur la Seine. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

Relier des secteurs entrecoupés par les infrastructures autoroutières et ferroviaires, transformer les friches et les délaissés autoroutiers en espaces verts, faciliter la circulation des piétons et des vélos... Le projet de Delta vert, conçu par l'agence de paysagistes, concepteurs et urbanistes, Ilex, et proposé à l'établissement public Paris-La Défense et à la ville, devrait progressivement voir le jour d'ici à 2028. Il s'appuie sur des réalisations qui le préfigurent : le nouvel Arboretum sur le site des anciennes Papeteries de la Seine, le parc du Chemin-de-l'Île, les terrasses de l'université et de l'Arche, et prendra place sur le Champ de la garde actuellement occupé par la Ferme du bonheur. Au-dessus de l'échangeur – dont la ville a obtenu l'enfouissement après une longue mobilisation citoyenne qui a abouti à ce que l'État respecte son engagement pris au début des années 2000 –, un grand parc en arc de cercle d'environ 6 hectares, légèrement décaissé et protégé des bruits environnants, sera aménagé. Le projet initial prévoyait des constructions et une rue sur le Champ de la garde, mais la ville et l'aménageur ont adapté le programme pour le rendre plus

vert et répondant aux défis environnementaux. Ce nouveau territoire sera donc traversé par une voie dédiée aux circulations douces, qui portera le nom du colonel Arnaud Beltrame. Il accueillera des activités culturelles et agricoles ouvertes aux habitants, notamment à ceux des secteurs Anatole-France, Rouget-de-Lisle, de l'écoquartier Hoche, aux familles la Garde républicaine, aux salariés de l'Arboretum aux étudiants et personnels de l'université. Une « passerelle ruban » surplombera le sol à 7 mètres, et permettra aux cyclistes et aux piétons de franchir facilement les distances entre les terrasses, la cité Anatole-France, le parc du Chemin-de-l'Île et, au-delà, de rejoindre la passerelle Éole qui traverse la Seine. Si l'on met bout à bout le parc André-Malraux, les terrasses, le Delta vert, l'Arboretum et le parc du Chemin-de-l'Île étendu via ces deux phases, l'on constitue une trame verte de plus de 64 hectares en plein cœur de la ville. Une exception au sein de la métropole du Grand Paris ! Les habitants ont été invités à découvrir cet ambitieux projet lors d'une balade urbaine, le 14 octobre, dans le cadre des Assises pour la ville (lire p. 4).

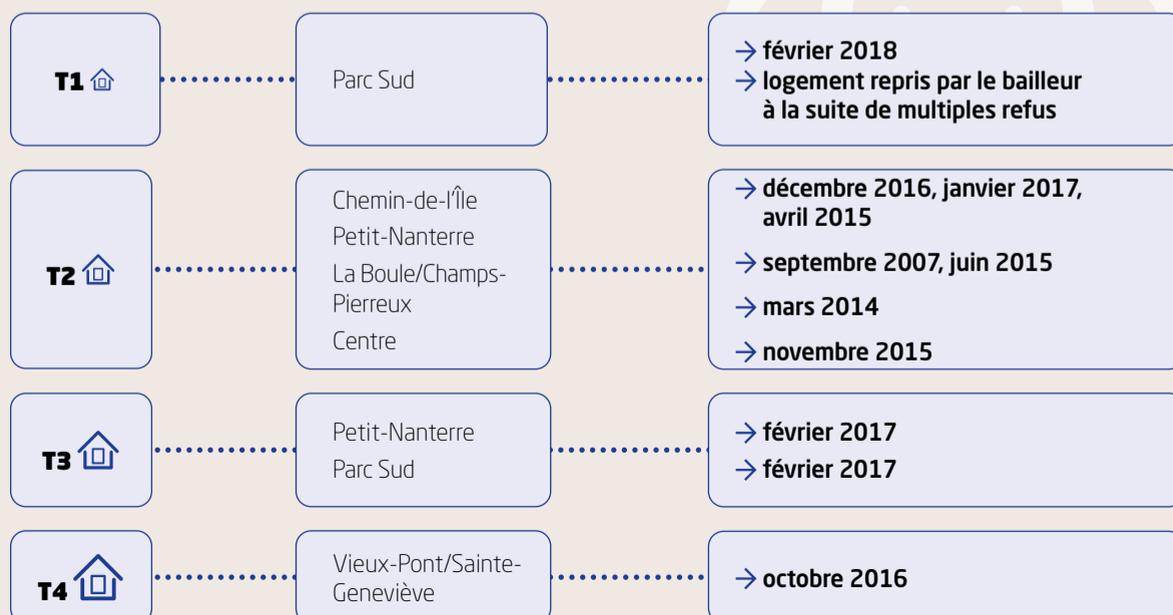
Des attributions de logement EN TOUTE TRANSPARENCE

Depuis la loi Égalité et citoyenneté de janvier 2017, l'accès des Nanterriens au logement social est grandement menacé. En cause, la reprise en main, par le préfet, du contingent dont la gestion était jusqu'alors déléguée à la ville. Nanterre se voit ainsi privée de l'attribution de 250 logements par an. Une mesure qui a pour conséquence d'allonger les délais d'attribution de logement. Dans ce contexte difficile, la municipalité s'engage à publier, chaque mois, dans *Nanterre info*, la liste des logements attribués en commissions. Sachez que, lorsqu'un logement du contingent de la ville se libère, le service habitat recherche des candidats potentiels dans le fichier des demandeurs inscrits en fonction de la typologie, de la surface du logement et du montant du loyer. Les candidats correspondants sont classés par ancienneté de la demande. Les dossiers sont ensuite étudiés un à un en commissions d'attribution. **Le critère d'ancienneté détermine l'ordre de la proposition.** Les dossiers des candidats ayant refusé plusieurs appartements sont écartés. En cas de refus multiples sur un même logement, l'appartement reste inoccupé plusieurs mois et, surtout, il retourne dans le giron du bailleur qui peut l'attribuer à des demandeurs non nanterriens. Ce fut le cas pour un logement en avril 2023.

Commissions d'attribution de logements de mars et d'avril 2023

En mars et avril 2023, 12 logements ont été libérés sur le contingent ville. Parmi eux :

- 11 logements ont été attribués ;
- 1 logement a été repris par le bailleur à la suite de multiples refus ;
- 53 candidats ont été contactés pour l'attribution de ces logements. 27 d'entre eux ont refusé la proposition.



Suivez l'avancement de votre demande de logement via la plateforme accessible en un clic sur WWW.NANTERRE.FR

LA SÉANCE DE RENTRÉE DU CONSEIL MUNICIPAL EST REVENUE SUR LE DÉCÈS DE NAHEL ET SUR SES CONSÉQUENCES, ET A ENTÉRINÉ LA CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LE COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (JOP) DE PARIS 2024. ● PAR OLIVIER RUIZ

LA FLAMME OLYMPIQUE éclairera Nanterre le 24 juillet

Réuni en séance le 2 octobre dernier, le conseil municipal a ouvert ses débats par une déclaration du maire revenant sur la mort du jeune Nanterrien Nahel et les violences urbaines qui ont suivi. L'intégralité des interventions de la majorité municipale et des groupes d'opposition est à retrouver en vidéo sur la chaîne YouTube de la ville.

À l'ordre du jour ensuite, la convention liant Nanterre au comité d'organisation des JOP de Paris 2024 a été approuvée. « *Ça nous paraît encore incroyable mais Nanterre accueillera bien les épreuves de natation et de waterpolo des Jeux olympiques et paralympiques 2024, dans moins d'un an*, a souligné Hakim Allal, conseiller municipal délégué aux sports. *Cet événement doit être l'occasion d'une grande fête populaire*, a-t-il poursuivi. *La convention présentée ce soir est le fruit d'un travail acharné.* » Cela a permis d'obtenir des contreparties « *comme le passage de la flamme olympique à Nanterre deux jours avant l'ouverture des Jeux, l'organisation d'événements préolympiques, le financement de notre futur site de célébration et 1 500 billets pour les JO, 1 000 pour les Jeux paralympiques, auxquels s'ajouteront 2 500 billets à 24 euros achetés par la ville.* » Pour l'attribution de ces billets, une commission composée du mouvement sportif nanterrien et d'associations sera créée afin de définir « *des critères objectifs, équitables et transparents* ». Elle s'accompagnera de la création d'un conseil citoyen et de la définition des périmètres autour de l'Arena avec les riverains. « *Dans moins de*



Claire Macel

Hakim Allal, conseiller municipal délégué aux sports, a annoncé l'acquisition par la ville de 5 000 billets pour les Jeux 2024, qui seront attribués sur « des critères objectifs, équitables et transparents ».

300 jours, nous aurons l'opportunité et la fierté uniques de montrer au monde entier qui nous sommes, Nanterre riche de ses valeurs et de ses différences, a ajouté Joseph Nonga, conseiller municipal délégué aux transports. *L'arrivée en avril prochain du RER E à Nanterre et le développement de notre Plan vélo nous offrent une opportunité supplémentaire de montrer notre savoir-faire en matière de mobilités douces.* » Pour Samia Boussissi-Poullard (groupe Nanterre d'ici et d'ailleurs) : « *Effectivement,*

accueillir les Jeux olympiques et paralympiques a rendu fière, toute la population et en particulier notre jeunesse. Beaucoup nous ont fait part de leur souhait et de leur rêve de pouvoir participer. Est-ce qu'il y aura une équité pour que l'ensemble des jeunes puisse y participer, y compris les invisibles dans les quartiers ? »

▶ Vidéos à visionner sur la chaîne **VILLE DE NANTERRE**

DES AIDES EXCEPTIONNELLES POUR LE MAROC ET POUR LA LIBYE

Le bilan provisoire du séisme qui a frappé le Maroc début septembre a fait plus de 3 000 morts et 5 500 blessés. La solidarité internationale s'organise et se met en place pour faire face à l'urgence et venir en aide aux sinistrés. Le Secours populaire et Cités unies France lancent un appel aux dons. « *La ville de Nanterre, comme toujours*, a souligné Zahra Boudjemai, première adjointe au maire, *est engagée en faveur des populations en difficulté touchées par des catastrophes naturelles et reste fidèle à ses valeurs de solidarité. C'est pourquoi la ville s'associe à ces initiatives de*

solidarité en dédiant 5 000 euros en soutien à la population sinistrée du Maroc. » En Libye, la tempête Daniel et ses pluies torrentielles ont provoqué la rupture de deux barrages qui ont libéré leurs retenues d'eau faisant de nombreuses victimes et impactant plus de 100 000 personnes. L'aide, constante depuis des années dans ces circonstances, est également de 5 000 euros pour les populations sinistrées. « *S'ajoute souvent à ces sommes le soutien de la ville à des actions associatives locales ou à des initiatives de particuliers* », a rappelé la première adjointe.

C'est voté !

■ UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Mounir Klai, 56 ans, a été installé conseiller municipal après la démission de Nils Desmoulin.



■ UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EN PRÉPARATION

Six conventions avec différents partenaires ont été renouvelées pour préparer la 2^e génération du contrat local de santé. Il donne le cadre à l'action municipale pour favoriser l'accès de tous aux soins « *abordables et de qualité* », a expliqué Didier Debord, conseiller municipal délégué à la santé, « *un choix fait depuis 1925 avec le premier centre de santé* ». Ces délibérations ont permis de rappeler le nombre et la diversité des interventions de la ville (centres de santé, de dépistage, prévention, enfance, jeunesse, seniors...) dans ce domaine pourtant largement dévolu à l'État.

■ LOGEMENT : UN RÉSUMÉ DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le conseil municipal a voté trois garanties d'emprunt et subventions en faveur de la construction de HLM aux Groues, près de la future gare de La Boule et dans le centre-ville. Nouveau quartier, proximité des transports, mixité des programmes et même mixité au palier rue Maurice-Thorez, ce soutien en trois décisions résume les axes d'intervention de la ville en faveur du logement pour tous.

■ RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ANATOLE-FRANCE

Le projet de réhabilitation thermique et énergétique, de végétalisation des cours, de mise en accessibilité et d'extension de l'école Anatole-France a été adopté. Prévu pour débuter en 2026 pour une durée de trois ans, il permettra de créer quatre classes complémentaires, d'améliorer l'organisation et de réduire de 50 % les consommations énergétiques. Il s'inscrit dans le renouvellement urbain plus large du secteur.

La ville poursuit l'interpellation de l'État sur ses responsabilités



Claire Macel

Dans sa bataille pour le logement abordable, la ville se mobilisera une nouvelle fois, en décembre. ● PAR OLIVIER RUIZ

Fortement engagée dans la construction de logements abordables, la ville – depuis de très longues années – multiplie les dispositifs : construction de logements HLM, accession encadrée, charte des promoteurs, opérations en bail réel solidaire... Mais face à une crise nationale et profonde du logement, particulièrement en région parisienne, qui s'aggrave, cela ne suffit pas. Cette situation ne pourra pas s'améliorer sans un engagement fort de l'État, mais aussi de l'ensemble des communes de la métropole du Grand Paris. Rappelons que 40 % d'entre elles ne respectent toujours pas la loi SRU (25 % minimum de logements sociaux) et continuent, pour un certain nombre, à refuser mixité et solidarité, en cultivant sciemment l'entre-soi.

Cette situation, qui n'a que trop duré, et les dispositions législatives des dernières années amènent à un résultat prévisible : Nanterre est, depuis deux ans, la ville d'Île-de-France qui relogé le plus de ménages reconnus Dalo (droit au logement opposable) après Paris. En effet, comme les services de l'État relogent les ménages reconnus Dalo là où il y a des

logements sociaux, Nanterre est mathématiquement plus mise à contribution que les autres, alors que, dans le même temps, les demandes de logements des Nanterriens n'ont jamais été aussi nombreuses. Résultat : alors que Nanterre continue de construire des logements HLM, la durée d'attente des demandeurs nanterriens augmente fortement. Cela est incompréhensible pour les Nanterriens, et profondément injuste.

Dès 2017, Nanterre s'est mobilisée sur le sujet, et a proposé de modifier la loi, via des amendements déposés par la députée de la circonscription. Nanterre n'a pas été entendue à l'époque, mais il n'est jamais trop tard pour changer une loi ! C'est pourquoi Nanterre va une nouvelle fois se mobiliser, en décembre, pour davantage de justice et d'équité pour les demandeurs de Nanterre, qui ne peuvent subir la crise du logement ainsi que l'inaction de l'État et de trop nombreuses communes.

Mobilisez-vous contre la crise du logement : en décembre (date à déterminer) devant la préfecture des Hauts-de-Seine.

3 QUESTIONS À

Eddie Jacquemart, président de la Confédération nationale du logement (CNL)



Julien Jaubin

La CNL, première organisation représentative des locataires en France, organise son congrès national les 10 et 11 novembre à Nanterre. Quel est son rôle ?

La CNL est née sous le nom de l'Union fédérale des locataires en 1916 d'un mouvement qui réclamait l'application d'un moratoire sur les loyers. Devenue Confédération nationale des locataires au sortir de la Seconde Guerre mondiale, elle a pris son nom définitif, Confédération nationale du logement, en 1973 avec la création d'une section pour accompagner l'accession à la propriété dans la France de Giscard. Notre rôle est donc depuis toujours de défendre les locataires, de les aider à faire valoir leurs droits et, depuis les années 1960, de porter une politique de l'habitat et la mise en œuvre d'une politique sociale, assurant un véritable droit au logement pour tous, dans un environnement agréable pour tous les habitants de notre pays. Et cela, quelles que soient leurs conditions sociales ou leurs ressources. Nous agissons sur les mêmes critères dans tous les domaines de la consommation, notamment sur le prix de l'énergie pour lequel nous demandons un véritable bouclier tarifaire. Nous sommes reconnus comme une association de défense des consommateurs depuis 1980 et engagés dans l'éducation populaire et la jeunesse. Ce sont nos trois piliers.

Pourquoi tenir ce congrès à Nanterre ?

Nous le tenons tous les trois ans en règle générale et dans des villes qui partagent notre vision du logement : celle du logement pour tous et de la priorité à donner au logement social, première solution à la crise du logement. Il faudrait en construire 250 000 par an, vraiment accessibles à tous. Pendant ce congrès, nous renouvelons notre équipe dirigeante qui est présente dans les conseils d'administration de 73 % des bailleurs, et fixons, pour les années à venir, les orientations qui guideront l'action de nos amicales, environ 4 500, et aideront nos quelque 30 000 familles adhérentes.

Quel regard porte votre organisation sur la crise du logement ?

Le premier responsable, c'est l'État et les derniers gouvernements. En organisant la fusion des organismes HLM à marche forcée, en asséchant les finances des bailleurs HLM, ils ont considérablement aggravé la situation : moins de proximité entre les élus de la démocratie locative et les habitants ; moins d'argent pour la construction, l'entretien et la rénovation des immeubles. Il faut y ajouter les cadeaux fiscaux faits aux plus riches aux dépens de l'aide à la pierre pour les bailleurs sociaux alors qu'il y a 2,4 millions de demandeurs de logements HLM en France, environ 800 000 rien qu'en Île-de-France. La première mesure à prendre est simple : un important soutien financier de l'État en direction des logements abordables. Il faudrait aussi un blocage des loyers avec compensation financière de l'État pour le parc social, mais pas pour le privé puisque l'inflation n'a pas d'effet sur les prêts en cours dans ce secteur. Il faudrait en outre un bouclier tarifaire large sur l'énergie, les produits de première nécessité et le carburant pour limiter les effets de l'inflation pris de plein fouet par les ménages modestes.



LE LOGEMENT

au cœur des débats le mercredi 29 novembre

Préoccupation centrale dans la vie quotidienne de très nombreux Nanterriens, la question du logement sera bien évidemment abordée lors des 7^{es} Assises pour la ville qui se déroulent jusqu'au 9 décembre. Rendez-vous est donné le mercredi 29 novembre pour un atelier participatif qui se déroulera de 18h30 à 20h30 au théâtre des Amandiers. Locataires de HLM et du privé, propriétaires, syndicats et amicales de locataires, toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à cette question sont conviés à ce temps fort. Il permettra de dessiner les priorités et de formuler des propositions pour l'avenir.

Tout le programme des Assises sur NANTERRE.FR



Se former pour agir

25 NOVEMBRE À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, poussez la porte de la Maison des femmes de Nanterre. Un lieu d'abord dédié à une prise en charge globale des victimes, mais aussi un lieu de sensibilisation ouvert à toutes et tous. ● PAR GUILLAUME GESRET

Depuis le mois de septembre 2022, les femmes victimes de violences peuvent pousser la porte de la Maison des femmes de Nanterre. Plus de 500 femmes s'y sont rendues pour demander de l'aide, et plus de 300 victimes de violences ont été accueillies dans une permanence individuelle et/ou un atelier collectif. En cette rentrée, après un peu plus d'un an d'activité, l'un des axes de travail développé par la structure est de répondre au besoin de formation des professionnels susceptibles de prendre en charge des femmes victimes de violences. Ainsi, ce mois-ci, certains professionnels du CCAS (centre communal d'action sociale), comme les travailleurs sociaux, les agents d'accueil ou les cheffes de pôles, suivront une formation animée par l'AFED 92 (Accueil des femmes en difficulté des Hauts-de-Seine) et le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles). Ces professionnels seront par exemple formés au recueil de la parole de la victime. Les médecins généralistes, quant à eux, sont invités par la communauté professionnelle territoriale de santé à se former à la Maison des femmes, le 18 novembre prochain. Depuis l'automne, l'accent est mis sur la sensibilisation à l'égalité filles-garçons pour les élèves d'élémentaire, collégiens et lycéens. Ces ateliers sont plébiscités par les enseignants, nous y reviendrons...

Une structure citée en exemple

Un peu plus d'un an après son inauguration, la Maison des femmes est désormais reconnue au-delà de nos frontières communales. Des représentants des villes de Creil, de Vitry, de Garges-lès-Gonesse, de Pikine (Sénégal) ont visité la structure pour mieux comprendre son fonctionnement s'en inspirer. Montpellier a

aussi sollicité la municipalité. Dans quelques semaines, c'est la maire de Malakoff qui fera le déplacement. L'association Oxfam France a pris la Maison des femmes en exemple dans un rapport sur les territoires féministes paru en mars 2023. Une preuve supplémentaire, s'il en fallait une, que l'égalité femmes-hommes est l'affaire de toutes et tous.

📍 **Maison des femmes de Nanterre :**
215, terrasse de l'Arche. Ouvert du mardi au vendredi. Tél. : 01 71 11 44 75



Shelby Duncan - Hands Away

📍 **Le mardi 21 novembre, de 14h30 à 17h, à la Maison des femmes :** les élus viennent à votre rencontre pour écouter et recueillir vos avis, idées et propositions sur le thème du vivre-ensemble.



À LA MAISON DES FEMMES

Du 20 novembre au 1^{er} décembre :

exposition « *Ceci n'est pas un consentement* » réalisée par Shelby Duncan, photographe, et produite par 1718 Paris pour l'association Hands Away. Cette exposition rappelle qu'aucune tenue ne peut justifier une violence sexiste ou sexuelle.

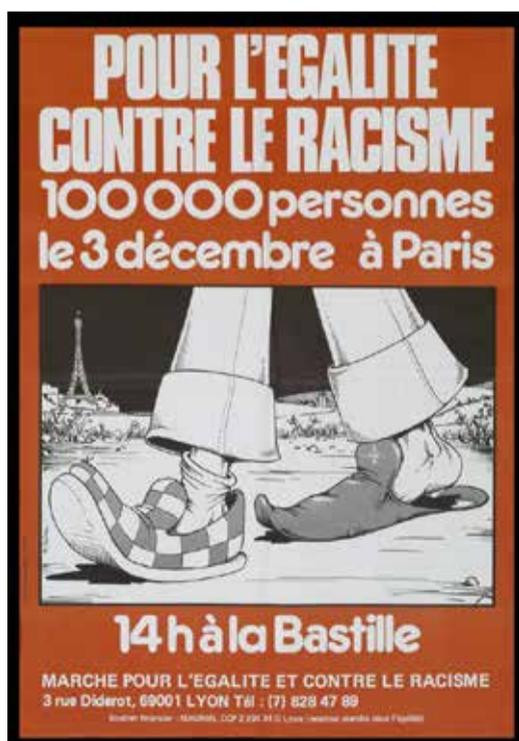
Les 21 et 22 novembre de 13h30 à 17h30 :

stand de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles via la réalité virtuelle avec des temps d'échange.

Le 29 novembre à 18h30 :

rencontre autour du livre de Catherine Le Magueresse, *Les Pièges du consentement* organisée par Femmes solidaires.

« Un message de paix et de justice »



MÉMOIRE La marche pour l'égalité des droits et contre le racisme s'est déroulée il y a tout juste quarante ans. Nanterre se souvient.

Le 15 octobre 1983, les marcheurs de la première heure quittaient le quartier de la Cayolle à Marseille dans la quasi-indifférence. Sept semaines plus tard, le 3 décembre, près de 100 000 personnes défilaient dans les rues de Paris (affiche ci-contre). Lancée à la suite de plusieurs faits divers racistes tragiques et d'une poussée de l'extrême droite aux municipales, la marche pour l'égalité des droits et contre le racisme a permis de mettre en lumière les discriminations quotidiennes vécues par les immigrés et leurs enfants nés en France. À Nanterre, beaucoup d'acteurs de la vie associative et politique se souviennent du souffle porté par ce mouvement pacifiste. L'un d'eux, M'hamed Kaki, président fondateur de l'association Les Oranges, accomplit un travail de mémoire avec le soutien de la municipalité en organisant un « colloque populaire », le 2 décembre, dans le but de transmettre aux jeunes générations « le message de paix et de justice » véhiculé par cette marche. Les intervenants de ce colloque s'interrogeront sur « le bilan, l'héritage et l'avenir » de la marche de 1983. Les organisateurs ont invité les figures et les initiateurs historiques de cette marche : Christian Delorme, appelé le « curé des Minguettes », Djamel Atallah et Marie-Laure Mahé, et d'autres qui viendront compléter le propos. ● G.G.

📍 **Le samedi 2 décembre, à 14h, à la Salle des congrès.** En marge du colloque, une exposition photos et la projection d'un film documentaire sont programmées. Accès libre. Contact : lesoranges.com92@yahoo.fr

Photos : Mathias Glikmans



Alexandre et Safae répètent, coachés par Sarah.

La magie de l'art oratoire

DÉFI Le 22 novembre, Éloc' en Seine, qui célèbre le 34^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, s'installe à la Maison de la musique. Un jeune collégien nanterrien et une lycéenne se préparent à ce concours d'éloquence sur le thème : **Touche pas à ma paix !**

● PAR MAGALI HAMARD

Dans une salle de la Maison de la musique, un soir d'octobre, Safae, 15 ans, et Alexandre, 13 ans, se lancent dans une joute oratoire d'équilibristes : ça va vite et les arguments tiennent la route. Les deux adolescents se sont déjà exercés à ce jeu de ping-pong verbal, où chacun défend ses idées sur un thème précis, lors du dernier Défi d'éloquence organisé par la ville. Une belle expérience pour Safae, qui avait remporté la victoire, et pour Alexandre, qui a atteint la demi-finale. Sarah, gagnante de ce tout premier rendez-vous intergénérationnel (les inscriptions pour la 3^e édition seront ouvertes en mars prochain et la finale est prévue en juin) et formatrice en éloquence, donne ce soir à Safae et Alexandre de précieuses indications pour qu'ils structurent leur pensée et parviennent à captiver leur auditoire. Cela passe par la maîtrise du regard, des déplacements

et, bien sûr, des techniques de base nommées *ethos*, *logos* et *pathos*, trois éléments qui déterminent l'efficacité d'un discours.

Grâce à cet atelier de préparation (deux autres suivront), Safae et Alexandre semblent en bonne voie pour faire de belles choses lors d'Éloc'en Seine, concours d'éloquence organisé par le barreau des Hauts-de-Seine et qui s'installe pour la première fois à la Maison de la musique. À l'origine, ce grand rendez-vous a vu le jour en 2019 pour célébrer les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. Une ambition qui reste au cœur de l'évènement. Cette année, il mettra aussi le breakdance à l'honneur, en tant que nouveau sport olympique. Le 22 novembre, comme les autres équipes composées de trois ou quatre enfants de 13 à 18 ans et d'un adulte, Safae et Alexandre auront six à huit minutes pour convaincre le jury sur le thème de la paix. Un sujet ô combien d'actualité...

📍 **Soirée Touche pas à ma paix !** : le mercredi 22 novembre, à 19h à la Maison de la musique. Entrée libre. Durée : 1h.

📞 Réservation conseillée au 01 41 37 94 21 ou sur MAISONDELAMUSIQUE.EU.

L'ENFANT, AU CŒUR DU PROJET MUNICIPAL

À l'occasion du 34^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, le service enfance et activités périscolaires de la ville organise, le 18 novembre, un concours de création d'affiches réalisées en centres de loisirs par des élèves nanterriens. Au programme également : animations, spectacles tous publics et contes sur l'interculturalité, le harcèlement et le handicap, ateliers créatifs et participatifs, des expositions sur l'égalité filles-garçons, entre autres.

📍 **Rencontre sur le thème « Apprendre et réussir à tous les âges »** : le mercredi 18 novembre, à partir de 15h, au centre de loisirs de l'Étang (5, allée de l'Étang).

7^e ASSISES POUR LA VILLE

HANDICAP

Rendez-vous EMPLOI

Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap, c'est l'objectif du Forum emploi-handicap qui aura lieu le 16 novembre. Une trentaine d'entreprises du bassin d'emploi, dont des entreprises adaptées et des Ésat (établissement et service d'aide par le travail), seront présentes pour rencontrer les candidats. Plusieurs centres de formation seront aussi sur place et un pôle Création d'entreprises est prévu. Des ateliers de préparation au forum sont organisés à Pôle emploi les 6, 8 et 9 novembre de 14h à 17h (sur inscription auprès de son conseiller).

📍 **Forum emploi-handicap** : le jeudi 16 novembre, de 10h à 16h, en Salle des congrès (118, rue du 8-Mai-1945).

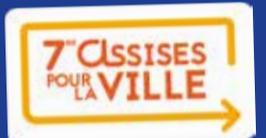
AVEC JAMMEH DIANGANA

Assises EN ÉLOQUENCE

Le Nanterrien Jammeh Diangana, acteur de *Banlieusards 1 et 2*, meilleur orateur des Hauts-de-Seine et deuxième meilleur orateur de France, animera Assises en éloquence avec 12 adolescents de Nanterre qui pourront partager leurs arguments au sujet des thèmes retenus pour ces 7^{es} Assises.

📍 **À voir** : le samedi 2 décembre à 13h30 au théâtre Nanterre-Amandiers.

📞 **Contact** : assises.speaklouder@gmail.com



SE SOUVENIR

Cérémonie DU 11 NOVEMBRE

En commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale, une cérémonie est organisée en présence du maire de Nanterre, Raphaël Adam, du préfet des Hauts-de-Seine, Laurent Hottiaux, et de la députée des Hauts-de-Seine, Sabrina Sebahli.

📍 Le samedi 11 novembre à 11h, devant le monument aux morts, parc des Anciennes-Mairies.

BUDGET PARTICIPATIF JEUNES

À vos PROJETS !

Le mois dernier, la municipalité lançait le budget participatif ouvert aux 16-25 ans. Un dispositif qui permet d'obtenir un soutien financier pour réaliser une action d'intérêt général (animations sportives, missions solidaires, écologiques, créations artistiques...).

Les porteurs de projets ont jusqu'au 15 novembre pour déposer leur idée.

📍 Dépôt des projets sur PARTICIPEZ.NANTERRE.FR ou en flashant ce QR code



L'économie comme on l'aime



INITIATIVES À Nanterre, le Mois de l'économie sociale et solidaire est l'occasion de rappeler le soutien et l'engagement de la ville en faveur de cette alternative à la pure économie de marché. ● PAR OLIVIER RUIZ

Depuis la première édition en 2005, le mois de novembre est le Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS). Économie d'hommes et de femmes, de territoires et d'emplois, elle représente plus de 7 % des emplois en France, entre 3 000 et 4 000 salariés à Nanterre. Au programme de cette édition (à retrouver en intégralité sur le site mois-ess.org), deux rendez-vous illustrent le soutien de la ville à l'ESS. Le 27 novembre, l'Adie 92 (Association pour le droit à l'initiative économique) proposera une rencontre à la Maison des femmes autour de la création d'activité par les femmes. L'objectif est d'encourager les femmes entrepreneurs à franchir le pas de la création d'entreprise. Il vise en priorité les habitantes des quartiers populaires comme levier d'inclusion, d'indépendance et de réalisation de soi. Un autre rendez-vous, de mise en réseau des acteurs locaux de l'ESS et de l'économie classique sera réservé aux professionnels. L'ESS, ce sont aussi des structures soucieuses par nature de la transition écologique. « *Les entreprises responsables, les entrepreneurs sociaux et solidaires, les associations sont à pied d'œuvre*

pour accélérer la mise en place de solutions à impact écologique positif, estime Rachid Tayeb, adjoint au maire délégué au développement économique et au commerce. On oublie trop souvent la vertu environnementale de l'ESS qui cherche historiquement à répondre aux problématiques sociales ou écologiques dans le bâtiment, les espaces verts, le tri des déchets ou encore le transport... À Nanterre, nous avons plusieurs exemples comme la Régie de quartier, Triéthic, Carton plein, les Empotés ou encore les entreprises du secteur adapté... Avec ses marchés réservés, l'action sur l'immobilier, le soutien à l'innovation, grâce à la bourse de la transition écologique par exemple, ou la mise en réseau des acteurs locaux, la ville agit comme un levier de développement et donc un accélérateur de croissance verte. C'est d'autant plus important que, répétons-le, l'ESS regorge d'entreprises qui ont déjà les solutions pour un présent et futur résilients. »

Retrouvez le programme du Mois de l'ESS sur MOIS-ESS.ORG

CHARTRE QUALITÉ CONFIANCE : 58 ARTISANS NANTERRIENS LABÉLISÉS

En partenariat avec la ville, la Chambre de métiers et d'artisanat des Hauts-de-Seine a remis le 5 octobre dernier le label Charte qualité confiance à 58 artisans de Nanterre. Cette charte récompense les chefs d'entreprises soucieux de satisfaire leur clientèle en leur

offrant un accueil, un savoir-faire et des compétences. Plus de 2 400 entreprises artisanales sont répertoriées à Nanterre, en augmentation de 18 % entre 2020 et 2022. Elles représentent plus du quart du tissu économique local et plus de 6 700 emplois. ● O.R.



Vélo : UNE ENQUÊTE ET LA SUITE...

Une enquête pour mieux cerner les pratiques des cyclistes, de nouveaux aménagements et des consignes pour stationner en toute sécurité : le point sur l'actualité du vélo.

Les cyclistes utilisent leur vélo pour gagner du temps, par plaisir et pour des raisons écologiques. Ils souhaitent des infrastructures cyclables plus sûres, mieux reliées et méconnaissent souvent les aides de la ville à l'achat d'un vélo. Quant à ceux qui s'abstiennent de pédaler, ils avancent un sentiment d'insécurité ou la crainte du vol. Ce sont quelques résultats tirés de l'enquête sur les mobilités réalisée entre le 13 mai et le 5 juillet dernier. 470 personnes – cyclistes mais aussi piétons et automobilistes – ont répondu à ce deuxième questionnaire. Le premier avait eu lieu durant l'été 2021 afin de préparer le Plan vélo lancé en février 2022. Deux ans plus tard, le second questionnaire vise à toujours mieux prendre en compte les préoccupations des cyclistes dans le déploiement de ce plan.

Sur le terrain, plusieurs avancées devraient encourager la pratique du vélo : démarrage en octobre des travaux d'aménagement d'un anneau cyclable bidirectionnel place de La Boule par le département ; accord du préfet pour la création d'une bande cyclable sur l'avenue Joliot-Curie ; aménagement d'ici à la fin de l'année d'une piste cyclable bidirectionnelle qui permettra une liaison entre la passerelle Éole et l'université. Autre sujet d'importance pour faciliter la pratique du vélo : l'amélioration du stationnement. Début décembre, deux consignes test de six places seront installées dans le secteur Berthelot et en centre-ville pour les résidents d'immeubles ne disposant pas de local dédié. *Nanterre info* y reviendra plus en détail dans son prochain numéro. ● I.F.





NANTERRE ACCUEILLE SON NOUVEAU MAIRE, RAPHAËL ADAM

LES MAIRES DE NANTERRE
DEPUIS L'APRÈS-GUERRE

1945 à 1973
Raymond Barbet



1973 > 1988
Yves Saudmont



1988 > 2004
Jacqueline Fraysse



2004 > 2023
Patrick Jarry



À partir du
19 octobre 2023
Raphaël Adam





Photos : Claire Macel/Mathias Glikmans

RAPHAËL ADAM REPREND LE FLAMBEAU DE PATRICK JARRY

RÉUNI EN SÉANCE EXTRAORDINAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ÉLU MAIRE RAPHAËL ADAM, POUR REMPLACER PATRICK JARRY, QUI OCCUPAIT LA FONCTION DEPUIS PRÈS DE VINGT ANS. ● PAR OLIVIER RUIZ

Devant un public fourni et dans une effervescence témoignant de l'ampleur de l'évènement, les conseillers municipaux, lors de la séance du jeudi 19 octobre, ont élu Raphaël Adam au poste de maire de Nanterre. Patrick Jarry avait souhaité qu'il lui succède après l'annonce de sa démission le 13 octobre

dernier. Jusqu'ici adjoint au maire délégué à l'aménagement et à l'urbanisme, ce fonctionnaire du ministère du Travail, âgé de 36 ans (lire son portrait ci-contre), a été élu avec 42 voix sur 44 suffrages exprimés, une partie de l'opposition ayant décidé de ne pas prendre part au vote. Non sans une certaine émotion, « *l'enfant du Petit-Nanterre* », tel qu'il se définit lui-même, a pris une dernière fois la parole devant l'assemblée : « *Ce choix, je l'ai fait en conscience, convaincu qu'il en va de l'intérêt de Nanterre et de son avenir, a-t-il expliqué. Pour passer le relais (...) et pour penser au lendemain.* » Patrick Jarry, qui a « *la passion de Nanterre* », restera conseiller municipal, conseiller départemental et conti-

« Constance, détermination et dynamisme : je sais que Raphaël Adam a toutes ces qualités et partage la même colère, la même indignation devant l'injustice. »

PATRICK JARRY

« Nanterre mérite du temps et du cœur »

Après près de vingt ans de mandat de maire, Patrick Jarry a pris la décision de passer la main. Voici les raisons qu'il a expliquées dans un courrier adressé à l'ensemble des Nanterriens et des Nanterriennes.

« *Dans quelques mois, cela fera vingt ans que je suis votre maire, a expliqué Patrick Jarry dans une vidéo et un courrier adressé à toute la population. Bientôt trente-cinq ans que je suis conseiller municipal. Dans quelques mois j'aurai aussi 70 ans, et j'ai la chance d'être trois fois grand-père ! À trois reprises, lors des élections municipales, vous m'avez fait l'immense honneur de m'élire, au premier tour, à la tête d'équipes successives qui ont toujours largement rassemblé la gauche et les écologistes, et, bien au-delà des partis, des femmes et des hommes qui sont des citoyennes et des citoyens engagés pour servir Nanterre. Avant de préciser que : C'est en pensant à l'intérêt de Nanterre et à son avenir, que j'ai décidé de mettre fin à ma fonction de maire.* » Ce changement va « *intervenir au bon moment : la mi-mandat est dépassée et, depuis quelques jours, nous avons lancé les Assises pour la ville, un moment exceptionnel de rencontres et de dialogues avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, pour faire le point, envisager des évolutions compte tenu*

des changements intervenus, et des besoins nouveaux. (...) Être maire d'une grande ville populaire de 100 000 habitants est une grande responsabilité, a-t-il poursuivi. (...) Cela nécessite une mobilisation de tous les instants. (...) Je sais cette ville pleine d'avenir et ses habitants animés par une volonté de vivre ensemble, de se rassembler, dans le respect de chacun et de toutes nos différences. Nanterre mérite qu'on lui donne du temps et du cœur. »

Balayer les rumeurs

Lors de son derniers discours de maire devant le conseil municipal, Patrick Jarry a tenu à balayer les rumeurs circulant au sujet de sa démission soudaine : « *Il est inutile de chercher de secrètes raisons à ma décision, inutile de m'inventer des maladies, d'imaginer d'obscurs calculs politiques, ou de considérer que les évènements dramatiques que nous avons vécus en juin dernier, avec la mort injustifiable du jeune Nahel, et les trois nuits de violence intolérables qui l'ont suivie, auraient précipité ma décision* », a-t-il assuré. ● O.R.





Le dépouillement



La retransmission en salle des mariages

nuera de siéger à la métropole du Grand Paris. Il est également revenu sur les raisons qui l'ont orienté vers Raphaël Adam dont c'est le premier mandat à Nanterre. « Constance, détermination et dynamisme : je sais que Raphaël Adam a toutes ces qualités et partage la même colère, la même indignation devant l'injustice, a-t-il poursuivi. Qu'il est profondément attaché à Nanterre et à tous ses habitants, pour des raisons nécessairement différentes des miennes. » À l'issue des opérations de vote et après une longue et chaleureuse standing ovation à Patrick Jarry, le nouveau maire, installé depuis dix ans dans la ville, a pris la parole. « Devenir maire de Nanterre après Patrick Jarry est une responsabilité que j'aborde avec une profonde et sincère humilité, a-t-il confié, après avoir salué le bilan de son prédécesseur. Je mesure la portée éthique et politique du choix qu'il a fait, sa décision, mûrement réfléchie, non pas de passer la main, et encore moins de s'écarter, mais de transmettre le

“ Je mesure la portée éthique et politique du choix qu'il a fait, sa décision, mûrement réfléchie, non pas de passer la main, et encore moins de s'écarter, mais de transmettre le relais. ”

RAPHAËL ADAM

relais. Avant de poursuivre : Je sais ce que je dois à cette ville qui m'a si bien accueilli, comme elle a accueilli, tout au long de ses deux mille cinq cents ans d'histoire, des milliers d'autres hommes, de femmes et d'enfants venus d'ailleurs. Et de marteler le cap de continuité qu'il suivra : Il nous faut tenir plus fermement que jamais sur le modèle et les valeurs de justice sociale et écologique que nous portons. Accentuer nos efforts pour réussir la transformation de nos quartiers et trouver les chemins pour ré-enchanter l'horizon de notre jeunesse, de notre futur ! Avant de conclure et de recevoir les applaudissements du public : Comme tu le dis si bien, cher Patrick : “Nanterre mérite qu'on lui donne du temps et du cœur.” Je forme le vœu que Nanterre me donnera le temps de lui prouver combien je l'aie au cœur. »

Si les rangs de l'opposition n'ont pas manqué de critiquer, parfois sèchement, le bilan de celui qui aura été maire pendant près de vingt ans, tous les intervenants ont souligné son indéfectible engagement et son dévouement envers Nanterre et ses habitants. Les groupes de la majorité l'ont félicité pour son action déterminée et ont assuré son successeur de leur soutien et de leur vigilance. Des propos résumés par la formule de Lucie Champenois (groupe Nanterre pour toutes et tous) en conclusion : « Merci Patrick et bon courage Raphaël, vous pouvez compter sur nous. »



Une assistance debout pour rendre hommage à Patrick Jarry.

PORTRAIT

Raphaël Adam



Né le 28 juillet 1987 à Nevers, Raphaël Adam grandit entre deux mondes. D'un côté, la campagne nivernaise, sa famille paternelle engagée dans la vie locale, qui lui communique très tôt le goût de l'engagement pour l'intérêt général. De l'autre, Nevers, la ville préfecture de province et son grand-père maternel résistant FTP, qui lui inculque la responsabilité de prendre en main son destin face à l'Histoire.

À 14 ans, sa première mobilisation, il la vit contre un projet d'enfouissement de déchets à proximité de la source d'eau potable du territoire : un projet pensé d'en haut, sans se préoccuper de l'environnement, de la santé, et encore moins de l'avis de ceux qui vivent là ou à proximité. Un premier combat gagné !

Cinq ans plus tard, il fait la une de *L'Yonne Républicaine* et du *Journal du Centre*, à la tête de la coordination lycéenne engagée pour la défense des filières professionnelles du lycée Romain-Rolland de Clamecy et contre le contrat première embauche (CPE), qui prévoyait d'imposer aux moins de 26 ans des contrats de travail assortis d'une période d'essai de deux ans pendant lesquels l'employeur pouvait les licencier à tout moment.

En 2008, il est élu conseiller municipal en charge de l'eau et de l'assainissement dans le village où il a grandi. Il étudie alors la communication et les sciences politiques à Paris, faisant des allers-retours entre la Nièvre et la capitale. En 2011, il intègre le ministère de l'Écologie et s'installe à Nanterre dans le quartier du Parc, avec sa compagne, originaire du Burkina Faso.

Il rejoint le ministère du Travail en 2017 où, jusqu'à son élection comme maire, il était en charge des politiques d'inclusion des personnes en situation de handicap. Il participe à la création du mouvement Nanterre et plus, lancé par Patrick Jarry en 2018. Élu en 2020, il était, jusqu'à présent, adjoint délégué à l'aménagement et à l'urbanisme et conseiller territorial de Paris Ouest La Défense. Il vit aujourd'hui aux Provinces-Françaises, dans le quartier Université.



20 ANS

D'ENGAGEMENT POUR FAIRE PROGRESSER NANTERRE

SOUS L'IMPULSION DE PATRICK JARRY COMME MAIRE
DE NANTERRE ENTRE 2004 ET 2023, LA VILLE A CONNU
DES CHANGEMENTS DE GRANDE AMPLEUR.



Parc Sud, perspective des tours Aillaud rénovées.

LES QUARTIERS

Les quatre grands quartiers populaires de Nanterre – Parc Sud, Chemin-de-l'Île, Université, Petit-Nanterre – ont connu des transformations qui ont amélioré la vie des habitants. Au cours des vingt dernières années, plusieurs centaines de millions d'euros ont ainsi été investis dans ces quartiers pour :

- ➔ Rénover l'habitat
- ➔ Construire ou rénover des équipements publics (écoles, crèches, gymnases, centres sociaux, etc.)
- ➔ Améliorer le commerce de proximité
- ➔ Développer des espaces verts

On doit notamment à Patrick Jarry une très forte détermination et une grande pugnacité pour obtenir de l'État des moyens importants dans l'opération de rénovation sociale et urbaine du quartier du Parc Sud (secteur Pablo-Picasso, tours Aillaud).

À Université, les Provinces-Françaises ont été entièrement réhabilitées.



Petit-Nanterre, la coulée verte.



Au Chemin-de-l'Île, opération « La grande lessive » avec des écoliers.

Exposition pour la libération de Ramy Shaath inaugurée en présence de sa femme, en novembre 2021.



DES VALEURS ET UNE MÉMOIRE

Patrick Jarry a constamment veillé à ce que Nanterre porte des valeurs d'émancipation humaine, de paix et de progrès. On lui doit notamment :

- ➔ La création, sur les Terrasses de l'Arche, des huit allées qui portent les noms des huit élus assassinés au conseil municipal de Nanterre le 27 mars 2002
- ➔ Une commémoration particulièrement marquante des vingt ans de cette tuerie, avec le nom de place du 27-Mars-2002 donné au parvis de l'hôtel de ville
- ➔ Un boulevard du 17-Octobre-1961 en hommage aux victimes de la répression d'une manifestation durant la guerre d'Algérie
- ➔ Un boulevard Abdenbi-Guémiah, en hommage à un jeune de Nanterre victime d'un crime raciste en 1982
- ➔ Une rue Simone-Veil, en hommage à celle qui fut déportée à Auschwitz puis ministre de la Santé
- ➔ Plusieurs cérémonies et rassemblements dédiés aux victimes d'attentats terroristes : les dessinateurs de *Charlie Hebdo*, le colonel Arnaud Beltrame qui fut en poste à Nanterre, le professeur Samuel Paty...
- ➔ Le militant des droits de l'homme et du Printemps arabe, Ramy Shaath, habitant de Nanterre, a été fait citoyen d'honneur par le conseil municipal le 14 février 2022

Renouveau du Chemin-de-l'île



DES ACTIONS CONTRIBUANT AU DYNAMISME DE NANTERRE

- ➔ Création d'une Maison de l'emploi et de la formation en 2007
- ➔ La création d'un centre social et culturel, Maison pour tous, dans le quartier du Mont-Valérien
- ➔ L'ouverture puis l'extension de plusieurs parcs et jardins, dont le parc du Chemin-de-l'île
- ➔ Le développement du soutien à l'important réseau associatif de Nanterre comptant plus de 1 800 associations actives
- ➔ L'aide à l'installation d'artisans et de commerçants dans la ville, dont le nombre est passé de 800 à 2 400



Le parc Hoche



La Semaine de Ouf

UN SOUFFLE NOUVEAU POUR LA DÉMOCRATIE

Nanterre est la seule grande ville de 100 000 habitants à avoir une équipe municipale qui compte autant d'élus issus de la société civile que des partis politiques de gauche et écologistes. C'est le résultat d'une conviction et d'un choix fort de Patrick Jarry. Nanterre est en outre l'une des très rares villes à donner la possibilité à des citoyennes et des citoyens de poser des questions orales au maire en début de chaque séance du conseil municipal. On retient aussi :

- ➔ L'inauguration de l'Agora en 2005
- ➔ Des Assises consacrées à la jeunesse en 2006
- ➔ La création du conseil municipal des jeunes en 2018
- ➔ En 2014 et en 2020, le programme de l'équipe municipale a été débattu et construit avec les habitants, à travers des ateliers citoyens dans chaque quartier, qui ont réuni plus de 1 000 personnes. Et bon nombre d'engagements inscrits dans les programmes municipaux sont des propositions d'habitants.



L'Agora inaugurée en 2005.



RÉTROSPECTIVE



Le festival Écozone



Les membres du conseil citoyen de la transition écologique, en 2021.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

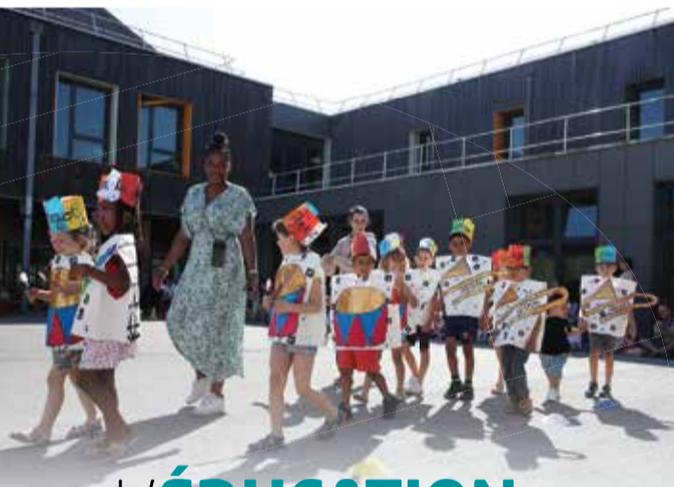
C'est au cours du premier mandat de maire de Patrick Jarry que Nanterre a été l'une des premières grandes villes à adopter un Plan climat territorial, à une époque où la question de la crise climatique n'avait pas l'importance qu'elle a prise aujourd'hui. D'autres actions et réalisations témoignent de la sincérité de ses convictions sur cette question majeure de la transition écologique :

- ➔ L'organisation d'Assises pour la ville consacrées à l'écologie urbaine dès 2011
- ➔ La lutte contre les îlots de chaleur urbains et la végétalisation des cours d'école

- ➔ La création d'un conseil citoyen de la transition écologique en 2021
- ➔ La transformation du parc automobile de la ville avec des véhicules électriques
- ➔ La participation de Nanterre à l'action de dix villes de France contre le groupe Total pour le non-respect de ses engagements sur les énergies non fossiles
- ➔ La création d'une délégation municipale au vélo et au développement des mobilités douces



Partout dans la ville, les mobilités douces sont encouragées.



L'école Abdelmalek-Sayad a fêté ses 10 ans en juin 2023.

L'ÉDUCATION

Entre 2004 et 2023, le nombre d'écoles, de crèches, de centres de loisirs construits ou entièrement rénovés à Nanterre est impressionnant. Pour n'en citer que quelques-uns : les groupes scolaires Lucie-Aubrac, Miriam-Makeba et Abdelmalek-Sayad, pour la construction desquels des matériaux innovants et respectueux de l'environnement ont été utilisés ; ou encore l'école des Pâquerettes au Petit-Nanterre ; l'école Gorki au Parc Sud ; ou encore le groupe scolaire Yvonne-Kerzreho qui ouvrira ses portes en septembre 2024 aux Groues.

Au cours de ces presque vingt ans, le nombre d'enfants bénéficiant du dispositif Après l'école est passé de 30 % à 70 %.



Aux Groues, 11^e quartier de Nanterre, l'ouverture du premier groupe scolaire est prévue en septembre 2024.



Dès 2017, Patrick Jarry et l'équipe municipale se mobilisent.

Dans le quartier Mont-Valérien, le long de l'avenue Georges-Clemenceau, près de 900 logements, tous mixtes et sans artificialisation des sols, ont été construits depuis 2009.

LE LOGEMENT

S'il y a bien un sujet sur lequel le maire Patrick Jarry n'a cessé de tirer de multiples signaux d'alarme tant la crise s'est aggravée, c'est bien le logement.

Notamment après le mouvement des Gilets jaunes, face au président Macron, il a dénoncé une situation désastreuse et dit ce que beaucoup reprennent aujourd'hui en parlant désormais d'une situation explosive. Pourtant, durant ces vingt années avec Patrick Jarry comme maire, Nanterre est l'une des villes d'Île-de-

France à avoir construit le plus de logements de tous types : en accession à la propriété, intermédiaires, sociaux, et étudiants. On lui doit également le développement de la mixité au palier, c'est-à-dire le fait que dans une même résidence et au même étage, on trouve aussi bien des copropriétaires que des locataires privés ou des locataires sociaux.



La structure a été inaugurée en **septembre 2022.**

LA SOLIDARITÉ

En tant que maire, Patrick Jarry s'est engagé pour que Nanterre continue d'être une ville de solidarité et de justice sociale :

- ➔ Ouverture d'une Maison des femmes en 2022
- ➔ Construction du nouveau centre municipal de santé Juliette-Ténine, dont l'ouverture est prévue début 2025
- ➔ Modernisation de l'hôpital de Nanterre
- ➔ Mobilisation exemplaire de la ville durant la crise sanitaire du Covid-19



Lors de la crise sanitaire, les équipes municipales étaient à pied d'œuvre pour faciliter l'accès des habitants à la vaccination.



Ouverture d'un tout nouveau plateau de consultations à l'hôpital en juin 2023.

LE RAYONNEMENT DE NANTERRE

Plusieurs réalisations et événements ont été rendus possibles par la volonté de Patrick Jarry de moderniser la ville et de valoriser son dynamisme bien au-delà de Nanterre :

- ➔ La réalisation de l'Arena en 2017, la plus grande enceinte sportive et culturelle multimodale d'Europe
- ➔ 9 février 2022 : Nanterre entre en Jeu pour l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en 2024
- ➔ L'installation de nombreux sièges sociaux de grandes entreprises (entre autres AXA, Vinci, Crédit Coopératif) avec des retombées positives pour Nanterre
- ➔ La mobilisation pour obtenir une gare, place de La Boule, de la ligne 15 du futur métro Grand Paris
- ➔ La rénovation en cours du Théâtre national des Amandiers
- ➔ Le soutien constant à l'équipe de basket de Nanterre, qui a remporté huit trophées nationaux et européens durant les vingt années de mandat de maire de Patrick Jarry



Le théâtre Nanterre-Amandiers, en chantier en septembre 2023.

Les joueurs de Nanterre 92, vainqueurs de la Coupe de France en 2014.



Au bout des Terrasses de Nanterre, l'Arena.

VOS ÉLUS

LE MAIRE ET SES 20 ADJOINTES ET ADJOINTS

Raphaël Adam,
maire de Nanterre

Zahra Boudjemaï,
1^{er} adjointe - Communication,
évènementiel, vie des quartiers,
quartier Parc Nord

Imed Azzouz,
2^e adjoint - Finances

Lise Cortes, 3^e adjointe
- Quartier Vieux-Pont

Rachid Tayeb, 4^e adjoint
- Développement
économique, commerce

Patricia Penture,
5^e adjointe - Jeunesse

Jean-Pierre Bellier,
6^e adjoint - Action éducative

Thérèse Ngimbous Batjôm,
7^e adjointe - Vie associative,
contrat de ville

Ousman Diaby, 8^e adjoint
- Quartier Parc Sud

Laureen Genthon, 9^e adjointe
- Droits des femmes
Conseillère départementale
des Hauts-de-Seine

Gilles Gauché Cazalis,
10^e adjoint - Espace public

Samia Kasmi, 11^e adjointe
- Habitat, logement

Abdelkader Selmet, 12^e adjoint
- Quartier Chemin-de-l'Île,
relations avec les cultes

Caroline Cor, 13^e adjointe - Action
sociale, accès aux droits sociaux

Alexis Martin, 14^e adjoint
- Transition écologique,
patrimoine communal

Nadine Ali, 15^e adjointe - Quartier
Petit-Nanterre, état civil

Hassan Hmani, 16^e adjoint
- Ville monde, Nanterre
coop' habitat

Nesrine Rezzag Bara, 17^e adjointe
- Sécurité, prévention, médiation

Éric Solas, 18^e adjoint
- Quartier Université, élections

Rachel Kashema, 19^e adjointe
- Ressources humaines,
restauration du personnel

Julien Sage, 20^e adjoint -
Quartier des Groupes

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ

Patrick Jarry, conseiller délégué
- Aménagement, urbanisme
Conseiller départemental
des Hauts-de-Seine

Jean-Luc Jathières, conseiller
délégué - Retraités, seniors

Clémence Lacot, conseillère
déléguée - Quartier
République/Anatole-France

Mérimè Faked, conseillère
déléguée - Handicap

Valérie Meteyer, conseillère
déléguée - Quartier Centre

Perrine Coulter,
conseillère déléguée
- Ville propre, zéro déchet

Joseph Nonga, conseiller
délégué - Transports publics

José Pinto Martins, conseiller
municipal - Quartier Mont-Valérien

Didier Debord, conseiller
délégué - Santé

Hakim Allal, conseiller
délégué - Sport

Nadège Magnon, conseillère
déléguée - Lutte contre
les discriminations

Thierry Denois, conseiller
délégué - Emploi, insertion

Samia Saidj, conseillère
déléguée - Quartier La Boule/
Champs-Pierreux

Assia Kachour, conseillère
déléguée - Enseignement
secondaire

Stéphanie Lamora, conseillère
déléguée - Petite enfance

Kenzy Gauthierot, conseiller
délégué - Ville universitaire

Erwan Hingant,
conseiller délégué - Mémoire,
anciens combattants

Lucie Champenois, conseillère
déléguée - Culture

Emmanuelle Fossati, conseillère
déléguée - Démocratie,
participation citoyenne

Vincent Soulage, conseiller
délégué - Vélo, mobilités douces

Neriman Celebi, conseillère
déléguée - Ville numérique

Mounir Klai, conseiller
délégué - Agriculture
urbaine, jardins partagés

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE L'OPPOSITION

Camille Bedin,
groupe Nanterre ensemble.
Conseillère départementale
des Hauts-de-Seine

Christophe Ribault,
groupe Nanterre ensemble

Hélène Matouk,
groupe Nanterre ensemble

Madeleine Maufrais,
groupe Nanterre ensemble

Adam Oubuih,
groupe Nous sommes Nanterre

Barbara Feugas,
groupe Nous sommes Nanterre

Alexandre Guillemaud,
groupe Aimer Nanterre

Faysal Meneceur,
groupe Aimer Nanterre

Samia Poullard Boussissi,
groupe Nanterre d'ici et d'ailleurs

Éric Drouche,
groupe Nanterre d'ici et d'ailleurs



PETITE BIO

5 décembre 1980 :
naissance à Paris

1998 :
il s'installe à Nanterre
avec sa famille

2003 :
il devient correspondant
en Irak pour plusieurs médias

2019 :
il reçoit le prix Albert-Londres
pour son roman graphique
Le Parfum d'Irak

2023 :
il publie son premier roman
Je me souviens de Falloujah

Mathias Glikmans

FEURAT ALANI

« NANTERRE, C'ÉTAIT LAS VEGAS »

AVEC *JE ME SOUVIENS DE FALLOUJAH*, ROMAN MULTI-RÉCOMPENSÉ CETTE ANNÉE PAR DE PRESTIGIEUX PRIX LITTÉRAIRES, FEURAT ALANI S'ESSAIE POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA FICTION. RENCONTRE AVEC LE GRAND REPORTER NÉ DE PARENTS EXILÉS IRAKIENS, AU PIED DES TOURS AILLAUD, OÙ IL A PASSÉ UNE PARTIE DE SA JEUNESSE. ● PAR MAGALI HAMARD

Une valise invisible. C'est celle que portent Rami et son fils Euphrate, les héros de *Je me souviens de Falloujah*, le premier roman de Feurat Alani. Une métaphore sur l'identité vue comme un long périple. Et pour cause, Rami est un exilé irakien, au lourd passé, qui a fui le régime de Saddam Hussein. Ce personnage, en fin de vie et qui perd la mémoire, ressemble beaucoup à Amir, le propre père de l'auteur. Un thésard dissident trotskiste qui s'est réfugié en France après avoir été torturé par les sbires de Saddam au cours des années 1970. Avec ce livre bouleversant, Feurat Alani peut ainsi combler les blancs du dialogue avec l'homme taiseux qu'était son père, disparu en 2019. Cet exercice littéraire s'est révélé périlleux alors qu'il traite plus habituellement du « vrai » en tant que grand reporter au CV impressionnant.

ENTRE DEUX MONDES

Mais avant de raconter le monde, Feurat Alani a beaucoup déménagé à cause de la crainte nourrie par son père d'être pourchassé. Né à Paris, il commence son histoire avec Nanterre en 1998, quand il a 17 ans. Il pose alors ses valises dans le secteur Pablo-Picasso avec sa famille. « Pour nous qui venions d'Argenteuil et de Conflans-Sainte-Honorine en lointaine banlieue, Nanterre, si près de Paris et de La Défense, c'était Las Vegas. » Longtemps « marginal parmi les marginalisés » (peu d'Irakiens

dans son entourage), il se fait rapidement des amis, comme les frères Jkitou. Il garde des souvenirs heureux de cette période même s'il n'édulcore pas les problèmes du quartier : « Je n'étais pas encore journaliste mais j'observais déjà beaucoup. J'ai vu des gens autour de moi faire des allers-retours en prison... J'étais fasciné de me trouver entre deux mondes : mon quartier et celui qui m'était vendu comme lointain, Paris. »

JEUNE REPORTER EN IRAK

En 2003, alors étudiant en journalisme, il découvre les images de Bagdad bombardée par les Américains. Le jeune homme, qui mesure sa chance d'avoir été élevé en France, demande une dérogation à son directeur d'école et décide de se rendre en Irak, en tant que reporter. Dans ce « pays du murmure », celui de la dictature où il est allé enfant juste après la guerre Iran-Irak, il ne devait rester que six mois... « J'y suis resté cinq ans, raconte-t-il. Il y avait peu de journalistes à l'époque car ils risquaient de se faire enlever. » Ses signatures, « comme des trophées », au bas d'articles de *La Croix* et d'autres médias lui valent un respect nouveau quand il rentre à Nanterre. « Je suis passé de cohabitant à celui qui raconte, avec mon gilet pare-balles, ce qu'il se passait là-bas. La guerre fascine les gens. On m'a vite appelé l'Irakien. Ce qui n'était jamais arrivé avant. »

LOIN DES CLICHÉS

Aujourd'hui installé à Dubaï et père d'un petit garçon de 9 ans, Feurat Alani voit son ancien quartier évoluer au fil de ses visites régulières. « Je trouvais l'ambiance plus saine quand j'y vivais. Désormais, il existe comme une ligne rouge autour du quartier que les habitants ne peuvent ou ne veulent pas franchir. C'est vraiment dommage. Dès que je peux, je vais à la rencontre des jeunes dans les espaces jeunesse avec le réalisateur Nicolas Sene ou d'autres. Je leur dit d'oser affronter le monde, à Nanterre ou ailleurs, pour réaliser leurs rêves. » Le 27 juin dernier, le journaliste de 42 ans est de passage chez sa mère, qui réside dans l'une des tours Aillaud, quand le jeune Nahel est tué par des policiers. Il s'est penché sur l'affaire dans une série d'articles pour *Mediapart*. « La police devrait recruter sur place pour régler la défiance vis-à-vis d'elle. » Et de poursuivre : « Le quartier fonctionne grâce à un réseau associatif incroyable et beaucoup de solidarité. Il y a énormément de talents et des personnes, moins visibles, qui ont des jobs et des parcours tout à fait respectables. » Son hommage à la ville et à la cité Pablo-Picasso, Feurat Alani aimerait le rendre à travers un documentaire. « J'y donnerais une vision subjective, par l'humain, loin de la violence et des clichés. Mon Nanterre en somme. »



PARC NORD

Claire Macel

Campus du parc : LE CHANTIER AVANCE

Depuis le vendredi 13 octobre, la première phase des travaux du futur site du Pôle Léonard-de-Vinci est officiellement terminée. La démolition de l'ancienne école d'architecture achevée, la construction du campus peut commencer. ● PAR MAGALI HAMARD

Le chantier du Pôle Léonard-de-Vinci, avec son campus du parc qui doit s'installer en lieu et place de l'ancienne école d'architecture, a marqué une étape importante : la phase de démolition-curage-désamiantage vient de s'achever officiellement. Depuis avril dernier, en effet, les équipes du groupe Eiffage s'y attellent dans le bâtiment originel, tout en conservant 60 % de cette construction imaginée par les architectes Jacques Kalisz et Roger Salem en 1972. « Le désamiantage a constitué la plus grande difficulté », explique Grégoire Fèvre, directeur opérationnel chez Eiffage Immobilier. Pour le déplombage sur les zones conservées du site, on utilise un pinceau pour aller gratter chaque poutre. C'est un travail de fourmi. » Dans une démarche environnementale, 90 % des déchets ont été recyclés. La terre évacuée est analysée, envoyée et traitée dans des filières spécialisées.

Dialogue avec les riverains

Entre les copropriétés du Parc Nord et le parc André-Malraux, on aperçoit désormais un bâtiment conservé aux fenêtres bâchées et une structure en acier totalement dépouillée. C'est ce qu'ont pu observer de plus près les visiteurs conviés ce vendredi 13 octobre par le groupe Eiffage. Parmi eux : Patrick Jarry, encore maire ; son successeur, Raphaël Adam ; des membres de l'équipe municipale et des services de la ville ; ainsi que des riverains. Depuis le démarrage du chantier, ces derniers peuvent facilement faire part de leurs doléances via une boîte aux lettres à l'entrée du chantier et par mail. Quelques désagréments liés à un éclairage trop intense ou au bruit matinal d'un sous-traitant ont ainsi été rapidement réglés.

Vingt ans d'attente

Le futur campus du parc, voulu comme un trait d'union avec la ville par les architectes Francesco Marinelli et Valentina Esposito de l'agence It's, entre à présent dans sa phase de construction. Début décembre, deux grues vont couvrir l'intégralité du chantier. À la fin 2024, le gros œuvre sera terminé et les réalisations à l'intérieur du bâtiment conservé pourront commencer. Lors de la visite, Patrick Jarry, qui effectuait l'une de ses dernières sorties officielles en tant que maire, a mesuré le chemin parcouru pour redonner vie au site de l'ancienne école d'architecture. « Vingt ans ont été nécessaires », a-t-il rappelé en revenant sur les différents projets pressentis et les démêlés avec l'État, propriétaire des lieux laissés à l'abandon. Soulagement donc alors que la fin du chantier est prévue pour décembre 2025.



Claire Macel

PARC SUD

Le feu passe au vert pour les tours Aillaud

Les maîtres d'ouvrage de la rénovation des tours Aillaud attendaient le rapport des experts avec impatience. Fin septembre, ils ont appris que l'appréciation technique d'expérimentation (ATex) était positive. Le centre scientifique et technique du bâtiment a validé la conception et le système d'accroche des blocs de façade qui vont recouvrir les tours Nuages. En mars dernier, les premières plaques d'inox avaient été dévoilées aux habitants. Le bailleur Nanterre coop' habitat annonce que les travaux vont donc pouvoir s'accélérer. Le chantier d'installation des façades définitives sur la tour pilote (15, allée des Demoiselles-d'Avignon) sera lancé en janvier 2024. Au total, 13 des 18 tours seront recouvertes de cette nouvelle peau métallique. Sur la tour pilote, ce sont plus de 80 000 euros par appartement qui ont été investis. Onze immeubles resteront des HLM, six autres cédés à Altarea changeront d'usage, une seule sera démolie pour ouvrir le quartier sur le parc André-Malraux. Des opérations qui coûteront environ 230 millions d'euros. ● G.G.

Le 18 mars 2023, le maire et les partenaires de la ville engagés dans la transformation des tours Aillaud au Parc Sud étaient réunis pour la pose de la première plaque.

📍 RÉPUBLIQUE

De la grimpe À L'ARBORETUM

Le site des anciennes Papeteries de la Seine achève sa mue. L'extension du parc du Chemin-de-l'Île est ouverte au public depuis le 25 septembre et permet la liaison piétonne entre le parvis des Papeteries et la Seine. Le vaste campus en bois, l'Arboretum, abrite depuis fin septembre un centre d'escalade Arkose dans le bâtiment réhabilité de l'atelier et un centre de conférence ouvrira début novembre dans le bâtiment réhabilité de la Fabrique.

📍 **Arkose Nanterre Arboretum** : 1, place des Papeteries. Tél. : 01 77 37 91 01

📍 VIEUX-PONT

LA RUE LAMARTINE REMISE à neuf et sécurisée

Après une première partie durant l'été 2022, la réfection de la rue Lamartine s'est achevée entre fin mai et mi-août sur le tronçon entre le boulevard National et la rue Eugène-Varlin. Les réseaux électriques ont été enfouis, l'assainissement, les trottoirs et la voirie refaits entièrement. De nouveaux mats d'éclairage public dotés de leds ont été installés, les pieds d'arbres et les places de stationnement améliorés et des places pour les deux-roues sont prévues devant la crèche Petit-Navire. Coût total de ces travaux : 1,125 million d'euros.

📍 LA BOULE/ CHAMPS-PIERREUX

Neuilly-Diderot : ILS ONT VOTÉ POUR LA FAÇADE

Le 27 septembre dernier, les habitants ont donné leur avis sur le projet d'aménagement du secteur Neuilly-Diderot qui prévoit la construction de 65 logements neufs. Lors d'une réunion publique où était exposée la maquette du projet, mais aussi en ligne sur le site internet de la ville, ils ont choisi parmi trois façades différentes, celle qui comporte de la faïence verte. La démolition des logements insalubres aura lieu fin 2024, et la construction commencera début 2026 pour une livraison début 2028.

📍 RÉPUBLIQUE

Une belle PERCÉE

Commencés en mars dernier, les travaux de la future rue Toni-Morrison, dite « percée Gallieni », sont bien engagés^(*). La partie entre la rue du Président-Paul-Doumer et l'avenue de la République devrait être livrée mi-décembre et le tronçon jusqu'à l'avenue de la Commune-de-Paris devrait démarrer début 2024.

^(*) Financement de la métropole du Grand Paris à hauteur de 496 365 euros.

📍 CENTRE

RUE PASCAL, attention travaux !

Des travaux de réfection sont en cours depuis le 16 octobre sur le dernier tronçon de la rue Pascal, qui rejoint la rue Victor-Hugo. Les caniveaux, bordures, trottoirs seront refaits, la chaussée recouverte d'une couche de roulement et les réseaux enfouis. Ce chantier, prévu jusqu'à mi-décembre, nécessite une interdiction de la circulation, à l'exception des riverains, et du stationnement pour tous.

📍 Tout savoir des travaux dans votre quartier sur [NANTERRE.FR](https://www.nanterre.fr) > Au quotidien > Vie pratique > Tous les travaux



CHEMIN-DE-L'ÎLE/PARC SUD/ PETIT-NANTERRE/UNIVERSITÉ

Le 10 octobre dans le quartier Université.

Des idées pour les QUARTIERS PRIORITAIRES

Quelles sont vos priorités pour demain ? Quelles actions nouvelles ou renouvelées voudriez-vous voir portées dans votre quartier ? Telles étaient les deux questions centrales posées aux habitants et habitantes qui participaient aux consultations qui se sont déroulées du 10 au 31 octobre dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) : Université, Petit-Nanterre, Chemin-de-l'Île et Parc Sud. Ainsi, le mercredi 11 octobre, à la salle de quartier Université, les habitants et les associations ont pris le temps de discuter par groupes avant de formuler des propositions devant le maire d'alors, Patrick Jarry, les élus de quartier, et la préfète à l'Égalité des chances, Nadège Baptista. Parmi les sujets abordés : la situation des mères élevant seules leurs enfants a été soulignée. « Il faudrait imaginer un système de garderie solidaire pour que ces femmes puissent avoir des temps de répit, aient la possibilité de sortir le soir pour faire des activités sportives ou

culturelles. » Une autre préoccupation est souvent revenue lors de ces réunions, à savoir : la médiation numérique. « Beaucoup d'habitants de nos quartiers populaires ne sont pas à l'aise avec les démarches en ligne. On aimerait que des agents médiateurs d'un service public de proximité soient clairement identifiés. » Nul doute que d'autres priorités, comme celles de la réussite éducative ou de l'accompagnement et l'orientation aux soins, auront été abordées durant les trois autres consultations. Les membres de l'équipe municipale et la préfète ont pris note de toutes les propositions. Elles serviront de matière à l'écriture du contrat nommé Engagements quartiers 2030 (anciennement contrat de ville). Ce document, signé par la ville de Nanterre et l'État en mars 2024, fléchera les actions à entreprendre jusqu'en 2030 afin de réduire les inégalités entre les quartiers, d'améliorer le cadre de vie, l'insertion professionnelle, l'épanouissement et le bien-être des habitants.

● PAR GUILLAUME GESRET

📍 CENTRE

La statue des vendangeurs EN RESTAURATION

Un enlèvement spectaculaire a eu lieu au parc des Anciennes-Mairies, ce mardi 24 octobre ! L'auteur du forfait ? L'Atelier Chevalier qui a récupéré et soulevé avec son camion grue la statue des *Deux vendangeurs* (un couple), signée par l'artiste Pierre Curillon. L'entreprise, basée à Suresnes, est chargée de la restauration de l'œuvre offerte en 1929 par Madame Marguerite Reine Giroust, issue d'une grande famille nanterrienne de cultivateurs et de vigneron. Notons que l'Atelier Chevalier avait déjà refait une beauté au buste du Docteur Pierre, désormais visible au Château. La statue en pierre d'Euville va bénéficier d'un traitement léger (nettoyage par micro-abrasion, petite réparation, traitement anti-graffiti et hydrofuge de surface) qui va durer un mois. Elle sera ensuite replacée dans un autre endroit plus protégé, au bout de l'allée du côté de la rue Maurice-Thorez, non loin du monument aux morts, lui aussi imaginé par Pierre Curillon. ● M.H.



Nach

Juste Heddy

Hip-hop, non-stop

LE FESTIVAL PREMIÈRES SCÈNES HIP-HOP EXPLORE LES TRANSFORMATIONS DES DANSES URBAINES EN PRÉSENTANT, ENTRE AUTRES, UN SPECTACLE DE KRUMP, UN BATTLE « ALL STYLES ET BREAKDANCE » SUR FOND DE VARIÉTÉ FRANÇAISE ET UNE PIÈCE INSPIRÉE PAR L'ÉCOLOGIE. ● PAR GUILLAUME GESRET

La danse hip-hop ne cesse de se renouveler depuis sa création au cours des années 1970. Chaque année, le festival nanterrien donne à voir ces évolutions et nous offre une mise à jour réjouissante. La programmation de Premières Scènes hip-hop montre que les danseurs et danseuses d'aujourd'hui élargissent considérablement le champ des danses urbaines. Les pionniers du smurf ont laissé place à des artistes qui inventent d'autres styles, à l'image de la danseuse Nach. Elle livre une conférence dansée, *Nulle part est un endroit*, dans laquelle elle explique qu'il ne faut pas réduire le krump à un « truc de banlieusards en colère. Non, il faut être un peu plus curieux que ça ». L'équipe de Nanterre avait repéré Nach dès 2015, bien avant qu'elle ne devienne la « chouchoute » des programmeurs de France et de Navarre. Lors de la même soirée, le public pourra découvrir *Juste Heddy* de Mickaël Phelippeau : un autoportrait énergique et lumineux d'Heddy Salem, jeune homme fou de boxe et de l'OM, devenu comédien-danseur. Une version originale du breakdance sera à l'ordre du jour avec le battle des French Wingz. Déjà bien

connu des Nanterriens, le duo avait proposé il y a quelques années une création étonnante sur *Mistral gagnant* de Renaud. Cette fois encore, sur de grands classiques de la chanson française, préparez-vous à vivre un troisième round très spécial sur la scène de la Maison de la musique. La 9^e édition de Premières Scènes hip-hop aura également l'honneur de recevoir deux compagnies lauréates du concours chorégraphique de Mourad Merzouki, Dialogues. La Wild Company propose au public d'apprivoiser ses doutes : « *Accepte-les, et traite-les afin d'en faire une force* ». Et, avec les membres de la Compagnie Sentabou, passionnés par l'écriture théâtrale, chaque émotion devient mouvement. La modernité du festival tient enfin aux thèmes abordés par les artistes. La compagnie Lady Rocks présente ainsi un spectacle qui s'inspire des enjeux écologiques de notre époque.

➕ Premières Scènes hip-hop #9 : du 30 novembre au 2 décembre

🎧 Programmation complète et réservations sur MAISONDELAMUSIQUE.EU

LAISSEZ-VOUS TENTER PAR LE KRUMP

Alexandra de Lapière



ZOOM SUR

Warren Adien est nanterrien et il encadrera un atelier d'initiation au krump le samedi 2 décembre, à 15h, dans le cadre du festival Premières Scènes hip-hop. Du haut de ses 36 ans, Warren est considéré comme l'un des pionniers du krump en France. « J'ai découvert cette danse en allant aux États-Unis en 2005. » Le krump l'a aidé à affirmer sa personnalité et à se donner un cap dans la vie. À son retour en France, son style tape dans l'œil du chorégraphe José Montalvo qui lui propose de rejoindre sa compagnie. Il tournera avec elle durant dix ans. Pour son atelier début décembre, Warren ouvre la porte à tout le monde. « Aucun niveau technique n'est requis, le krump est accessible à tous ceux qui veulent exprimer des émotions avec leur corps. Durant les deux heures d'atelier, je vais inviter les participants à redécouvrir les possibilités offertes par leur corps. » ● G.G.

🎧 Inscription en ligne sur MAISONDELAMUSIQUE.EU
Tarif : 3 euros

07.11.2023

CONFÉRENCE PERFORMÉE

Enseignante d'histoire de l'art et comédienne, Hortense Belhôte propose une conférence spectaculaire intitulée « Portraits de famille. Les oubliées de la Révolution française ». Entrée gratuite sur réservation.
➤ À 19h, au théâtre Koltès de l'université Paris-Nanterre (200, avenue de la République).

🎧 CULTURE.PARISNANTERRE.FR/AGENDA

DU 8 AU 14.11.2023

1 CINÉ-PATRIMOINE

Michel Piccoli, Miou-Miou, Michel Duchaussoy et Dominique Blanc sont à l'affiche de *Milou en mai*, une comédie grinçante de Louis Malle réalisée en 1990.
➤ Au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).

11.11.2023

2 CINÉ ENFANTS

L'un est couvert de pois et l'autre est parsemé de points. *Gros-pois et Petit-point*, l'histoire de deux curieux amis, fera les délices des petits à partir de 2 ans.
➤ À 11h, au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).

A PARTIR

DU 15.11.2023

3 EXPOSITION

Ripostes ! Archives de luttes et d'actions (1970-1974) est une exposition sur les luttes sociales qui ont agité la France au début des années 1970. Elle est conçue à partir de quelque 500 archives de La Contemporaine (affiches, journaux, tracts...).
➤ La Contemporaine (184, cours Nicole-Dreyfus).

17.11.2023

4 MUSIQUE SOUL

Au croisement du funk, de la soul, du jazz et du hip-hop, Sly Johnson est un artiste en constante évolution depuis son premier album solo 74, sorti en 2010.
➤ À 20h30, à la Salle des fêtes (2, rue des Anciennes-Mairies).

17.11.2023

ESCAPE GAME

Traquer les fake news tout en passant un bon moment en famille : le réseau des médiathèques organise un escape game sur l'éducation aux médias pour adultes et ados.
➤ À 18h, au point lecture du Chemin-de-l'île (3, rue Ampère).



18.11.2023

THÉÂTRE EN FAMILLE

Laughton est une création d'Émilie Le Roux, l'histoire d'un petit garçon qui peine à trouver sa place dans le monde et qui fait une heureuse rencontre... À voir dès 9 ans.

► **À 18h, à la Maison de la musique (8, rue des Anciennes-Mairies).**

18 ET 19.11.2023

5 CINÉ JEUNE PUBLIC

Dounia, une petite fille de 6 ans, doit quitter Alep en Syrie quand sa maison est bombardée... *Dounia et la princesse d'Alep* est à voir dès 6 ans.

► **À 11h, au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).**

20 AU 24.11.2023

ARTS DE LA SCÈNE

De nombreuses compagnies étudiantes en provenance de toute la France seront au rendez-vous de la 14^e édition de Nanterre sur scène, le festival étudiant des arts de la scène. Informations et réservations sur www.nanterresurscene.com

► **Au théâtre Koltès et à l'espace Reverdy, université Paris-Nanterre (200, avenue de la République).**

22.11.2023

6 THÉÂTRE D'OBJETS

Comment une enfant de 10 ans fuyant la dictature argentine avec ses parents tente de s'intégrer en France ? Mis en scène par Valentina Arce, *Le Bleu des abeilles* est tiré d'un roman de Laura Alcoba. À voir dès 7 ans.

► **À 15h, à la Salle des fêtes (2, rue des Anciennes-Mairies).**

25.11.2023

7 DANSE EN FAMILLE

Le Chemin du wombat au nez poilu, du nom d'un marsupial en voie d'extinction en Australie, est un voyage solaire et minéral imaginé par Joanne Leighton et mené par deux danseuses. À voir dès 6 ans.

► **À 18h, à la Maison de la musique (8, rue des Anciennes-Mairies).**

À LIRE**CHÉREAU AUX AMANDIERS**

Patrice Chéreau et le théâtre Nanterre-Amandiers (1981-1990), de Cécile Moreno, est paru aux éditions L'Harmattan. Cet ouvrage interroge le désir à l'œuvre qui mène le créateur à vouloir prendre la codirection de ce lieu théâtral.

Le Nanterre manga festival : première !

En 2022, un livre sur sept achetés en France était un manga. Notre pays se place deuxième du marché mondial de la fameuse bande-dessinée venue du Japon. Les adolescents dévorent ces *comics* qui suivent le sens de lecture nippone (les bulles de dialogue sont lues de droite à gauche et de haut en bas). Les jeunes Nanterriens ne font pas exception et se rendent régulièrement dans les médiathèques de la ville pour y découvrir les dernières nouveautés. « *Ils nous sollicitent beaucoup, notre stock est de plus en plus important* », précise Willy Persello, responsable de l'information pour le réseau des médiathèques. L'idée du Nanterre manga festival, un tout nouveau rendez-vous, a donc germé, « *afin de toucher un public, les 15-25 ans, plus difficiles à capter. C'est aussi l'occasion de tendre des ponts entre les enfants et leurs parents, qui ne connaissent pas du tout cet univers.* »

Dans les médiathèques Pierre-et-Marie-Curie, les Fontenelles et celle du Petit-Nanterre, le manga sera donc scruté sous toutes ses coutures avec : une émission de radio enregistrée en public ; des ateliers d'initiation aux techniques du manga avec David El Ghozi, auteur et enseignant en B.D ; des rencontres avec Matthieu Pinon,

auteur et journaliste spécialisé de la pop culture japonaise, Stéphane Duval, éditeur au Léopard noir et Anaïs Koechlin, traductrice de manga ; ou avec la mangaka, Anaïs Eustache, qui fera découvrir aux ados les nombreuses déclinaisons du genre et son processus créatif. Cette première

édition ne pouvait se clôturer autrement qu'autour du traditionnel *cosplay* - où l'on se glisse dans le costume de son personnage préféré - organisé avec l'association Imagin'Con, avec trois *cosplayers* professionnels et le pianiste Raphaël Guo, qui jouera en direct des génériques de films d'animation japonais.

📍 **Nanterre manga festival :**
du 18 novembre au 2 décembre

🔗 Programme complet du
MEDIATHEQUES-NANTERRE.FR



Claire Macé

**Le collectif en force**

« **L**e jaune est la plus belle couleur du monde » selon le danseur et chorégraphe Mickaël Phelippeau. C'est celle de la chemise que portent ses personnages sur des photographies visibles actuellement à La Terrasse, espace d'art. Des bi-portraits, en miroir et pris dans un même lieu, où l'artiste se met en scène et échange ladite chemise contre les habits de son « *jumeau* ». Ainsi, Mickaël Phelippeau, à l'expression faussement sérieuse, porte l'aube d'un prêtre ouvrier ou se retrouve coincé dans le trop petit tee-shirt d'un enfant. Cette volonté de rencontre avec l'autre est l'orientation donnée à la saison 2023-2024 du lieu, portée sur le collectif, à l'heure où Nanterre se prépare à accueillir les Jeux olympiques et paralympiques. L'exposition, baptisée « *DUO, naissance du collectif* », se joue à plusieurs voix. Le vidéaste Vincent Tanguy offre une balade nocturne, à l'esthétique léchée, au cœur de Shanghai. Son héros porte aux pieds un anneau lumineux, comme dans un jeu vidéo. Devant la caméra de Laure Subreville, des hommes se lancent dans des corps-à-corps envoûtants. Fabien Zocco s'amuse avec les mots en partant des expressions « *je suis...* » et « *tu es...* ». Amandine Maas désacralise l'œuvre d'art en proposant un moment d'intimité avec le visiteur autorisé à toucher son

Hôtel des courants d'air. Denis Darzacq, photographe de plateau et réalisateur de clips (Les Rita Mitsouko, Étienne Daho), fige le mouvement des corps pour mettre en lumière l'énergie de la jeunesse de banlieue. Camille Bondon nous envoie des mots doux et Louis Clais laisse parler sa malice en mettant en scène une chaise « *moche* » percée de 1 000 trous. *La Chute d'enfer des damnés* de Pierre Paul Rubens inspire à Catherine Van den Steen une œuvre d'une noirceur impressionnante. Ambiance lumineuse en revanche dans la vitrine de La Terrasse (notre photo), où la même artiste donne à voir des *Portraits d'exil* réalisés au fusain, et consacrés à des femmes et des hommes qui ont quitté leur pays pour venir vivre en France. On y voit des visages souriants, sur fond coloré, qui vont résolument de l'avant. Couplée à un ouvrage éponyme, cet œuvre rend un hommage optimiste à des parcours de vie difficiles.

📍 « *DUO, naissance du collectif* » et Catherine Van den Steen, *Portraits d'exil* : jusqu'au 23 décembre à La Terrasse, espace d'art (57, boulevard de Pesaro).

🔗 Retrouvez les temps forts de ces expositions sur **NANTERRE.FR** > **Agenda**



Un pied à Nanterre, un autre au Brésil

LA SECTION DE CAPOEIRA DE L'ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE (ESN) EST PASSÉE DE 4 À 13 CRÉNEAUX D'ENTRAÎNEMENT EN QUELQUES ANNÉES. L'ENGOUEMENT POUR CE SPORT BRÉSILIEN EST ÉVIDENT, SURTOUT AUPRÈS DES ENFANTS. ● PAR GUILLAUME GESRET

Àgée de 5 ans, Giulia ne raterait son cours de capoeira du mercredi sous aucun prétexte. La petite fille pratique cet art martial pour la deuxième année consécutive au complexe sportif du Mont-Valérien. « *La capoeira conjugue la danse, la gymnastique et la musique, explique la mère de Giulia. Les jeux de motricité et les jeux rythmiques font entrer les enfants dans ce sport de manière ludique.* » La grand-mère qui accompagne Victoria, 5 ans, estime aussi que la capoeira est un bon compromis. « *Les enfants accrochent avec cette discipline qui est tout de même moins stricte que le judo. Ils adorent la dimension culturelle, la musique brésilienne, les instruments, les chants... En juin, la cérémonie des cordes rassemble tous les licenciés, c'est une belle fête qui correspond au passage des grades pour chaque enfant.* »

UN BOUCHE-À-OREILLE GALOPANT

Dara Palazzeschi, le professeur et fondateur du club, a observé un basculement ces dernières années. « *Durant les années 2000, la capoeira attirait surtout des adultes. Ces derniers temps, le bouche-à-oreille est important et on voit arriver les familles qui*

s'empressent d'inscrire leurs enfants. » Cette année, la section capoeira brasil Nanterre comptabilise plus de 100 enfants, âgés de 4 à 15 ans. Pour répondre à la demande, la section de l'ESN a ouvert plusieurs cours : trois pour les « baby » (4-5 ans) ; deux pour les enfants de 6-7 ans ; deux pour ceux de 8-10 ans ; et deux pour les ados (11-15 ans).

La pédagogie est parfaitement mise au point par Dara Palazzeschi, lequel s'appuie sur ses compétences de professeur d'éducation physique et sportive. Nous croisons Augustin dans les couloirs du complexe sportif du Mont-Valérien. Son père est l'un de ceux qui a suggéré à son fils de 8 ans d'essayer la capoeira. « *Il a commencé il y a un an et demi et il adore. Cet art martial lui plaît car il n'est pas obligé de "taper" sur son adversaire. Il n'y a pas non plus d'enjeux de compétition, ce sport est basé sur l'entraide.* » Devant l'enthousiasme de son fils, ce père de famille a décidé de s'inscrire à son tour au cours adulte. « *Je voulais me remettre au sport, sourit ce trentenaire. Dès le premier cours, je suis sorti "rincé" et les courbatures n'ont pas tardé à venir !* »

 ESNANTERRE.COM

UN CLUB AUX MULTIPLES ATOUTS

Le club de capoeira de Nanterre existe depuis 2007. Sa naissance coïncide avec l'ouverture du complexe sportif du Mont-Valérien. La section, dirigée par Dara Palazzeschi, alias Faisca (son nom de capoeiriste), jouit d'une très bonne réputation en raison des compétences pédagogiques et techniques des professeurs. L'équipe de capoeiristes de Nanterre est également connue pour organiser un festival international nommé Capoeira Me Leva, qui rassemble des maîtres venus du Brésil. La prochaine édition devrait réunir plus de 300 adeptes. Le club nanterrien attire aussi les capoeiristes adultes qui ont la possibilité de faire régulièrement des stages dans les centres de vacances de la municipalité (le domaine de Hautefeuille, celui de Pradeilles à la Bourboule...).



MERCREDI
28.02



À PARIS-LA DÉFENSE ARENA



Gaston Hervieu, un ingénieur, inventeur, aéronaute à Nanterre

Sportif passionné par l'aérostation et le parachutisme, les inventions et les exploits de Gaston Hervieu ont fait l'objet de nombreux articles de presse.

● Par Jeannine Cornaille de la Société d'histoire de Nanterre



En 1898, Gaston Hervieu est installé à Nanterre au n° 88 de l'avenue Félix-Faure. Les années précédentes, il a fait des recherches sur les applications pratiques de l'acétylène et mis au point un générateur à gaz acétylène, à fonctions automatiques. Il perfectionne celui-ci au cours des années 1898 et 1899, et le fait breveter en Belgique, en France, aux États-Unis, en Allemagne, en Angleterre, en Russie et en Autriche. Le 26 octobre 1900, avec Paul-Maurice Le Maire, ingénieur demeurant à Margency, qui agit pour le compte de l'association dite l'Universel Acétylène, il fonde la Compagnie d'éclairage, de chauffage et de force motrice par le gaz acétylène. Le siège social de la nouvelle entreprise est à Nanterre, au n° 88 de l'avenue Félix-Faure. Gaston Hervieu apporte les huit brevets de son invention. Il donne également ses études relatives à un moteur à gaz acétylène applicable à la traction des voitures et automobiles, et un fourneau de chauffage au gaz acétylène. Par l'intermédiaire de Paul-Maurice Le Maire, l'association fournit le matériel et l'outillage ainsi que les matières premières.

L'entreprise fabrique en particulier des bouées lumineuses à l'acétylène, appelées à rendre de multiples services dans leurs applications maritimes. Ces bouées vont être expérimentées par un aérostatier célèbre, le comte de La Vaulx. Ce dernier, comme Gaston Hervieu, a participé aux concours de ballons des Jeux olympiques de 1900 organisés dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris. Il a remporté le Grand Prix de l'aéronautique des concours d'aérostation. Il désire utiliser ces bouées pour éclairer la mer pendant un vol nocturne en ballon. Ces bouées, extrêmement ingénieuses et simples, pèsent 1,5 kg. Elles s'allument d'elles-mêmes lorsqu'elles tombent dans l'eau, de n'importe

quelle hauteur. Elles peuvent fournir une durée d'éclairage de sept heures avec une intensité lumineuse de 30 bougies, ce qui permet d'éclairer la surface de l'eau sur une étendue de 100 mètres de rayon.

Les expériences d'aérostation

Comme le comte de La Vaulx, Gaston Hervieu s'intéresse aux recherches menées pour la conquête de l'air. L'aérostation, considérée comme un sport à la fin du XIX^e siècle, le passionne. Il se déclare d'ailleurs sur le registre des patentes de Nanterre, en 1901, maître de jeux et d'amusements publics avec un associé, Charles Gilbert. Tous deux font des démonstrations d'aérostation.

Gaston Hervieu pratique également l'aérostation compétitive. Il fait partie des 46 pilotes participant au concours de ballons des Jeux olympiques de 1900, qui se déroulent entre le 17 juin et le 9 octobre. Les départs ont lieu sur les trois hectares réservés au parc d'aérostation de Vincennes. Il participe à huit courses : trois sur la distance maximale parcourue, trois sur la durée de vol, une sur l'atterrissage à un point donné et, enfin, au Grand Prix de l'aéronautique. Il est deuxième au concours de durée du 16 septembre : il est resté dix-sept heures et cinquante-et-une minutes en vol et a atterri à Andechy dans la Somme.

En 1907, on retrouve Gaston Hervieu au Spitzberg, à Virgo Bay. Afin d'atteindre le pôle Nord en ballon dirigeable, l'Américain Wellman a fait appel à lui pour le gonflement du ballon. Pendant cinq jours, l'aéronef, dont les parois sont formées de deux enveloppes de soie et de trois de toile paraffinée, est peu à peu rempli d'hydrogène. Après quelques essais peu concluants en direction du pôle, le dirigeable quitte Virgo Bay pour Paris, où quelques modifications doivent le rendre plus performant.

Un parachute nouveau

Gaston Hervieu complète ses expériences par la pratique du parachutisme. Dès 1894, parti de Levallois à bord du Caliban, ballon cubant 880 m³, il se laisse tomber en parachute au-dessus de Villeneuve-la-Garenne et part à bicyclette à Levallois annoncer son atterrissage !



Images : SHN

Départ de ballons
aux Jeux olympiques de 1900.

En 1910, il a déjà effectué 29 sauts. Alors que jusqu'à cette date, un parachute ne pouvait s'ouvrir qu'après 300 mètres de chute libre, il réalise un système permettant à l'appareil de s'ouvrir après seulement 10 à 15 mètres de chute de faible hauteur. Il fait des démonstrations spectaculaires au cours des années 1910 et 1911. En février 1911, il lance dans le vide, de la première plate-forme de la tour Eiffel, un châssis d'aéroplane dans lequel un mannequin (le pilote) est attaché à un parachute qu'il a imaginé. Grâce à un déclenchement automatique, le parachute se déplie à 30 mètres du sol et le mannequin descend à vitesse ralentie, pendant que le fuselage s'abat sur le sol. Il est félicité pour les résultats acquis par les délégués du ministre de la Guerre, les commissions de la Ligue aérienne et de l'Aéro-club de France.

Durant la guerre de 1914-1918, Gaston Hervieu installe pour l'armée des hangars de son invention : légers, solides, aisément démontables, où sont abrités les avions. En 1922, c'est aux environs de Bordeaux que l'infatigable inventeur continue ses recherches...



Gaston Hervieu au Spitzberg,
devant le ballon dirigeable
de l'expédition Wellman.



Action de l'entreprise
fondée par Gaston Hervieu
et l'Universel Acétylène.



AU QUOTIDIEN

L'hôtel de ville et les mairies de quartier vous accueillent pour de nombreuses démarches. Certains formulaires et services sont accessibles en ligne sur **NANTERRE.FR**.

Les démarches se font surtout sur rendez-vous. Avant de vous déplacer, consultez le tableau récapitulatif sur **NANTERRE.FR**, rubrique **Démarches**.

L'hôtel de ville

1, place du 27-Mars-2002
92000 Nanterre

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 / jeudi de 13h à 17h30 / samedi de 9h à 12h30, mariages l'après-midi (fermé les samedis des vacances scolaires sauf pour les mariages).
RDV au 01 47 29 50 50

Mairies de quartier

Chemin-de-l'Île

8, boulevard du Général-Leclerc
92000 Nanterre

Mont-Valérien

207, rue Paul Vaillant-Couturier
92000 Nanterre

Parc

118, avenue Pablo-Picasso
92000 Nanterre

Petit-Nanterre

4, place des Muguetts
92000 Nanterre



Horaires d'ouverture des quatre mairies de quartier

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Mardi de 13h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Samedi de 9h à 12h (fermées les samedis des vacances scolaires)

EXPRESSIONS



GRUPE NANTERRE POUR TOUTES ET TOUS

Nanterre populaire, Nanterre mixte, Nanterre solidaire

Nanterre est une ville qui bouge, une ville qui change, une ville qui s'améliore tout en restant une ville populaire, de mixité et de solidarité. Rien n'est plus important pour nous que de voir cette ville s'améliorer et avancer. Le changement de maire n'aura aucune conséquence sur les 200 engagements que nous avons pris auprès de vous en mars 2020.

Nous poursuivrons notre lutte contre la crise du logement, en faisant porter votre voix à tous les niveaux de l'État afin que de véritables décisions soient prises pour résorber les problèmes de logement présents dans toute l'Île-de-France. Nous continuerons la construction de logements de tous types pour que chaque Nanterrien et Nanterrienne ait accès à un logement abordable et de qualité. Car avec 50 % d'ouvriers et d'employés, et 50 % de cadres, professions intermédiaires et libérales, Nanterre est l'une des rares villes proches de Paris à être réellement une ville mixte. C'est cette singularité que nous voulons continuer de renforcer en poursuivant le renouvellement urbain sur les quartiers du Chemin-de-l'Île, du Parc, Université ou du Petit-Nanterre.

Notre aspiration est de prolonger le travail déjà entamé pour faire de Nanterre une ville solidaire, écologique et de justice sociale, une ville plus inclusive. Ce sont ses valeurs que nous faisons vivre dans toutes les actions municipales qui sont menées. Cela passe par la lutte pour l'égalité femmes-hommes ; l'amélioration des structures pour les personnes en situation de handicap ; la poursuite du travail de la ville en faveur d'une médecine accessible à toutes et tous ; et la protection des plus fragiles grâce à une solidarité sociale importante. C'est ce que nous souhaitons transmettre aux générations futures, grâce à l'apprentissage dans nos écoles, par l'ouverture aux autres qu'inculque la culture, et la fraternité qui découle de la pratique sportive. Cela passe aussi par l'accompagnement que nous avons mis en place pour nos seniors et la valorisation que nous faisons de notre jeunesse pleine de talents, malheureusement trop souvent ignorés.

Nanterre est une ville qui donne la possibilité à ses citoyens d'échanger, de critiquer et de proposer pour faire le point et envisager des évolutions faces aux besoins nouveaux des habitants. Ce sont ces projets que nous continuerons de porter.

Nanterre mérite qu'on lui donne du temps et du cœur, c'est ce que nous faisons et c'est ce que nous ferons encore avec vous.

Le collectif d'animation
Nadine Ali, Imed Azzouz, Mérième Faked, Rachel Kashema, Samia Kasmi, Patricia Penture et Kader Selmet.

nanterrepourtoutesettous@mairie-nanterre.fr



GRUPE EELV, GÉNÉRATION.S, CITOYENS

Pour un nouvel élan à Nanterre

Notre **légitimité** et notre **capacité d'action** au sein du conseil municipal sont issues de la juste combinaison entre un socle programmatique ambitieux soutenu par des partis politiques, des élus sans étiquette, et une personnalité hors norme qui a su nous fédérer, **Patrick Jarry**. Plus que jamais, dans un contexte social si dur, climatique si prégnant, et géopolitique si incertain, sa démission en tant que maire nous **engage individuellement et collectivement à renforcer notre cohésion** au sein de la majorité, dans l'écoute de toutes et tous, mais sans trahir notre désir de développer une **écologie du quotidien**, synonyme de plus de **justice sociale**.

Lors du conseil municipal du 19 octobre, à la demande de **Patrick Jarry**, nous avons soutenu l'investiture de Raphaël Adam, dans un **esprit de responsabilité**, pour faire vivre et rayonner une action collective, en nous engageant à y apporter les **garde-fous** inhérents à cette réussite. Il s'agit vraiment de **co-construire** chacune de nos réalisations, chacun de nos projets.

Il nous faudra désormais trouver une **articulation nouvelle** pour renforcer l'adaptation de Nanterre aux **défis** toujours plus grands que nous rencontrons.

Il nous faudra également définir de **nouveaux modes d'action** pour aller au combat lorsque nos **adversaires politiques** franchissent la **ligne rouge** en matière de justice sociale et climatique, et d'autonomie de décision pour Nanterre. Dans ces combats collectifs, nous pourrions continuer de prendre appui sur le relais offert par la **députée de la circonscription**, Sabrina Sébaihi. Grâce au travail de proximité mené au sein du **Parlement populaire** avec les Nanterriens et les Nanterriennes, nous sommes en mesure d'interpeller le Gouvernement, faire des propositions et de nous organiser au mieux pour contrer les projets heurtant les intérêts des Nanterriennes et Nanterriens.

Il importera d'explorer des **solutions nouvelles** à la hauteur des enjeux climatiques, d'une meilleure justice sociale, et d'accompagner utilement les collectifs et **associations** environnementales, en étant respectueux de leur **culture et identité**. Bref, il faudra encore davantage expérimenter, proposer, débattre ! Nous aurons une **vigilance** particulière sur la vitalité de toutes les branches de **l'économie circulaire**, la préservation des **espaces verts**, la gestion des **déchets** et bio-déchets, la **participation citoyenne** notamment des **jeunes**...

Raphaël Adam mesure la **charge de la fonction** et les sacrifices qu'elle exige pour un jeune père de famille. Au-delà de sa capacité de travail, il pourra dans cette deuxième partie de mandat compter sur le **concours exigeant** de notre groupe politique pour **faire front** et codévelopper une ville pionnière dans la pratique d'une écologie concrète au quotidien, avec comme seule boussole, **l'intérêt des Nanterriennes et Nanterriens**. En un mot, nous nous **rallierons** à toutes les **opportunités** de développement d'une **écologie solidaire** à l'échelle de **tous les quartiers** et nous nous **opposons** à tout **opportunisme** dénaturant notre **raison d'être** et **d'agir** ensemble avec les Nanterrien·nes.

Les élus du groupe EELV, Génération.s, Citoyens

eelv.generations.citoyens@mairie-nanterre.fr



GRUPE LES ÉLUS SOCIALISTES ET PROGRESSISTES

Pacte des solidarités : le nouvel acte manqué du Gouvernement

Le 18 septembre dernier, le Gouvernement présentait son Pacte des solidarités, vaste dispositif qui, autour de quatre priorités – enfance, accès au droit, emploi et transition écologique solidaire – et vingt-cinq mesures, vise à réduire de façon significative le nombre de personnes en situation de pauvreté d'ici à la fin du quinquennat. Parmi elles, le renforcement de la lutte contre le décrochage scolaire, un plan complet de prévention des expulsions locatives, le soutien financier et technique aux intercommunales les plus fragiles pour déployer la tarification sociale de l'eau ou encore le déploiement des petits déjeuners gratuits à l'école.

À Nanterre, 20 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, 23 % des ménages bénéficient des allocations personnalisées au logement (APL) et 14,5 % d'entre elles sont des familles monoparentales sans oublier les 16 % de nos concitoyennes et concitoyens âgés de plus de 60 ans. En outre, la crise sanitaire puis énergétique ont accentué une demande sociale de plus en plus forte et qui n'épargne aucune catégorie. Enfin, en 2020, près de 10 000 cartes famille furent distribuées par le centre communal d'action sociale (CCAS) lorsque ses services ont dans le même temps inscrit 427 personnes à l'aide sociale. Face à cette tendance inquiétante, la ville entend toujours soutenir les familles les plus en difficulté, notamment à travers une participation financière aux associations qui reste élevée. En dépit d'une situation critique, notamment dans notre département, leur implication nous rappelle le rôle essentiel qu'elles jouent tout au long de l'année, en témoigne par exemple les près de 240 000 repas distribués par les Restos du cœur et les 120 000 financés par le CCAS en 2020.

Une politique qui souligne, une nouvelle fois, l'action des collectivités territoriales et qui contrebalance la stratégie présentée par le Gouvernement. En effet, le Pacte des solidarités ne propose ni revalorisation du revenu de solidarité active (RSA), du Smic ou encore de soutien à la production de logements abordables, conditions pourtant cruciales pour lutter efficacement et durablement contre la pauvreté. À ce titre, les socialistes, à l'Assemblée nationale comme au Sénat, ont été régulièrement force de proposition comme la généralisation des repas à 1 euro dans l'ensemble des restaurants universitaires mais aussi l'instauration du blocage des prix ou encore le relèvement du Smic à 1 500 euros. Des mesures balayées d'un revers de la main par l'exécutif.

Le Pacte des solidarités proposé par le Gouvernement constitue un nouvel acte manqué dans un contexte où les acteurs associatifs et caritatifs tirent dangereusement la sonnette d'alarme et que nos compatriotes les plus fragiles ne trouvent plus d'issue face à la vie chère, aux difficultés de manger correctement ou encore se soigner. Face aux désengagements multiples de l'État, et au « *en même temps* » cynique d'une majorité qui n'hésite pas à stigmatiser les allocataires du RSA, une approche bien plus ambitieuse et respectueuse envers celles et ceux qui subissent la pauvreté au quotidien aurait été plus que bienvenue.

Nesrine Rezzag Bara

Pour nous écrire : socialprogress@mairie-nanterre.fr



GROUPE
NANTERRE ENSEMBLE

Un nouveau maire... mais pas de changements

Chères Nanterriennes, chers Nanterriens,
Le 19 octobre dernier, s'est tenu un conseil municipal extraordinaire pour élire un nouveau maire, suite à la décision soudaine de Patrick Jarry de quitter sa fonction à mi-mandat.

Après avoir dirigé notre ville pendant près de vingt ans, il nous est tout d'abord paru important et légitime de saluer l'engagement et le dévouement de Patrick Jarry au service de notre collectivité. Un tel engagement est un acte fort de citoyenneté, souvent fait de sacrifices et d'efforts personnels. Quelles que soient nos affiliations ou divergences politiques, il est de notre devoir de saluer cet engagement républicain.

Cela ne doit pas pour autant nous empêcher de dresser le bilan de vingt années de mandat, caractérisées par des résultats loin d'être à la hauteur du potentiel de notre ville, de son budget colossal (supérieur à 400 millions d'euros, parmi les plus élevés de France par habitant) et surtout de ce qu'une majorité d'entre vous attend.

Il y a bien sûr eu quelques réalisations notables, mais celles-ci ne peuvent masquer des résultats décevants, voire souvent en recul.

Le bilan économique de notre ville est inquiétant

Les finances municipales n'ont cessé de se détériorer, les investissements nécessaires ont été négligés, ce qui impacte fortement et durablement la capacité de la municipalité à fournir un service public de qualité et à offrir de réelles perspectives à nos jeunes.

L'obsession permanente de la majorité à critiquer la réduction réelle des dotations de l'État aux collectivités locales a pris le pas sur ce qu'on était en droit d'attendre d'elle : identifier les enjeux économiques majeurs pour notre ville, prévoir et gérer.

Les chiffres de la délinquance et des incivilités augmentent fortement

Les chiffres du ministère de l'Intérieur sur l'année 2022 confirment que Nanterre reste sur le podium, et très souvent sur la plus haute marche, des villes des Hauts-de-Seine où la délinquance est la plus forte et en progression continue.

L'absence de volonté politique de la majorité à créer une vraie police municipale de proximité, complémentaire à l'action de la Police nationale, explique en grande partie ces résultats en matière de sécurité et ne contribue pas à développer le bien vivre ensemble dans notre ville.

Nous pourrions aussi revenir sur cette ville des mixités tant prônée par la majorité, alors même qu'elle a continué à bétonner, « ghettoïser » et concentrer toutes les difficultés dans les mêmes quartiers, ou sur la jeunesse de Nanterre, à laquelle elle n'a pas su donner de réelles perspectives de réussite, et qui est aujourd'hui en manque de repères et d'espoir.

Le fait est que monsieur Jarry et sa majorité n'ont pas de vision long terme pour Nanterre et les Nanterriens.

La démission du maire en cours de mandat pour « installer un successeur » soulève quant à elle la question du respect du choix des électeurs.

Dans une interview accordée au journal *Le Parisien*, Patrick Jarry assume pleinement cette pratique « non démocratique » au prétexte que ses trois prédécesseurs ont tous procédé de la sorte, en ayant « l'intelligence de penser à l'après ».

Ce choix ne donne pas l'impression de vraiment penser à l'après, en tout cas pas à celui des Nanterriennes et Nanterriens ; ça confirme plutôt une volonté manifeste de conserver et de se transmettre le pouvoir « entre soi ».

Il aurait été républicain et digne que Patrick Jarry quitte sa fonction soit en 2020 à l'occasion de la dernière élection municipale, soit en 2026 à l'occasion de la prochaine, il en serait sorti grand et nous aurait surtout permis à nous, Nanterriennes et Nanterriens, de choisir notre nouveau maire.

Si nous attendons maintenant de connaître les valeurs, la vision politique, le programme et les objectifs précis de Raphaël Adam, le successeur désigné et maintenant nouveau maire, nous ne nourrissons néanmoins que peu d'espoir sur un changement drastique et nécessaire au service d'une meilleure gestion de notre ville et d'une qualité de vie meilleure pour chacun d'entre nous.

En tant que groupe d'opposition, nous resterons donc vigilants, critiques, constructifs, force de propositions et prêts à débattre pour le bien commun de Nanterre.

Notre priorité est de servir vos intérêts et nous travaillons dès aujourd'hui à une alternance crédible pour Nanterre et les Nanterriens.

**Christophe Ribault
et les élus Nanterre Ensemble**
construire.nanterrensemble@gmail.com



GROUPE NOUS SOMMES
NANTERRE

Préserver le vivre-ensemble à Nanterre

L'actualité est sombre et l'arrivée de l'automne se rappelle avec des souvenirs oubliés : le retour du froid, une actualité internationale anxiogène et le spectre d'une nouvelle fracture suite aux événements à Gaza et à l'effroyable attentat d'Arras.

Il ne faut pourtant pas oublier ce qui fait la force de notre pays et de Nanterre : sa diversité et sa capacité à vivre ensemble. Plutôt que de prendre parti, nous condamnons toutes les exactions réalisées contre des civils, qu'elles soient israéliennes ou palestiniennes. Il n'y a de hiérarchie ni dans les vies, ni dans l'horreur. Dire cela, c'est concrètement aussi maintenir le respect que chacun doit porter à l'autre. C'est aussi rappeler que le conflit israélo-palestinien n'est pas, comme l'affirment les extrémistes de tous bords, une guerre de religion. C'est bel et bien un conflit politique pour le contrôle d'un territoire. La solution ne sera donc que politique. Dès lors, ici à Nanterre ou dans la République, la haine de l'autre, parce qu'il ne nous ressemble pas, n'a pas sa place.

Le terrible attentat dans le lycée d'Arras et le décès de Dominique Bernard, nous montre tout le courage, l'abnégation et le mérite dont peuvent faire preuve nos enseignants, réelles chevilles ouvrières du vivre-ensemble en France. **Notre pays est celui qui abrite la première communauté musulmane et la première communauté juive d'Europe. Il est une terre d'accueil et de dialogue, fondé sur le respect des valeurs de notre pays, au premier rang desquels viennent une vision ni ethnique ni religieuse de l'appartenance à notre Nation.**

Notre attachement à Nanterre vient notamment de sa capacité à faire vivre ensemble les différentes communautés. L'exemplarité des élus est essentielle pour perpétuer et maintenir ces liens. La tenue de propos partisans, ouvertement en faveur d'un camp, sans nuance, la tenue de propos contre l'État et les valeurs républicaines, tenus avec des arrière-pensées électoralistes par différents membres de la majorité, ne sont pas acceptables.

Cette exemplarité doit se traduire aussi, en accordant la parole aux actes. Militant affiché en faveur d'une vraie démocratie participative, Patrick Jarry, à qui nous rendons hommage pour son engagement pour Nanterre depuis près de trente-cinq ans, a démissionné à mi-mandat. Plutôt que de laisser le choix aux Nanterriens de désigner son successeur, il l'a adoubé en conseil municipal, après de multiples conciliabules dans l'ombre des cabinets, avec les membres de sa majorité. Son successeur, Raphaël Adam, aura la lourde tâche de lutter contre la ghettoïisation des 11 quartiers de Nanterre, d'assurer davantage de services publics aux Nanterriens, notamment en matière de réussite éducative, d'accès aux soins et à la tranquillité et d'entamer en plus, un vrai tournant pour assurer la transition écologique.

**Adam Oubuih
et Barbara Feugas**
contact@nousommesnanterre.fr



GROUPE
AIMER NANTERRE

Un maire non choisi par les Nanterriens !

Chères Nanterriennes, chers Nanterriens,

Nanterre a désormais un nouveau maire. Le groupe Aimer Nanterre imagine sans peine votre surprise car c'est aussi la nôtre !

Dans un dernier fait du prince, Patrick Jarry a apporté son onction, non pas à sa première adjointe, ni même à son 2^e adjoint, mais à son 16^e adjoint (sic !). Naturellement, la majorité a suivi ce choix et s'est pressée de le couronner.

En démocratie, point de succession, mais des élections ! À Nanterre, plutôt que de ne donner aucune consigne ferme de vote ou plutôt que de demander à l'ensemble des élus de la majorité municipale de démissionner du conseil pour redonner le choix aux Nanterriens lors de nouvelles élections municipales, Patrick Jarry a préféré choisir dans le secret de son bureau. Nouveau maire mais vieille méthode afin d'éviter de consulter les Nanterriens, nous le regrettons fortement !

Patrick Jarry a été habitué à cette méthode car c'est comme cela qu'il est devenu maire en 2004. Mais en 2004, Patrick Jarry était élu municipal depuis quinze ans, connu dans la ville et était surtout un Nanterrien de naissance. En 2023, le nouveau maire est peu connu des Nanterriens, habitant récent dans la ville et ancien élu municipal dans la Nièvre.

Tant pis pour la promesse de Patrick Jarry de rester jusqu'aux Jeux olympiques prévus l'année prochaine. Le temps est relatif nous enseigne la physique, il l'est aussi entre Patrick Jarry candidat et Patrick Jarry maire ! **Le groupe Aimer Nanterre préfère lui aligner le temps de l'hôtel de ville sur celui de la ville tout court et lutter contre un autre décalage : celui, croissant, entre les politiques de la ville et les besoins des Nanterriens.**

Notre nouveau maire risquerait-il d'errer d'échecs en écueils ? Notre groupe ne l'espère pas, pour le bien de notre ville, nous tenons donc à lui souhaiter trois bonnes années de fin de mandat. En tout cas, son sacrement ressemble aux pratiques des années passées. Or, c'est cette manière de gouverner en prince solitaire, qui conduit à des choix politiques, qui ne satisfont qu'une minorité de plus en plus restreinte de Nanterriens.

Chers habitants, soyez rassurés, vous pourrez compter sur Aimer Nanterre pour continuer de proposer une autre politique pour le bien commun de tous les Nanterriens pour projeter dans l'avenir Nanterre !

Nous restons naturellement à votre entière disposition.

**Alexandre Guillemaud
et Faysal Meneceur**
Conseillers municipaux
Contactez-nous (courrier ou mail) :
Aimer Nanterre
B.P. 316
92003 Nanterre Cedex
contact@aimer-nanterre.fr



GROUPE NANTERRE
D'ICI ET D'AILLEURS

Nanterre : faillite collective, un avenir compromis...

Chers Nanterriens,

Le 14 octobre 2023, une nouvelle est tombée : Monsieur Patrick Jarry, maire de la ville de Nanterre annonce sa démission. Que de surprises tant pour l'ensemble des représentants municipaux, que pour vous, habitants de la ville.

Surprise ou coutume ? Le constat est vite posé. En trois années de mandature, ce sont cinq démissions qu'a connu l'équipe municipale : Samir Abdelouahed, 3^e adjoint aux finances ; Servane Courtaux, 4^e adjointe à la transition écologique ; Nils Desmoulins, conseiller municipal ; sans oublier Alexandrine Mounier, conseillère municipale déléguée au vélo et aux mobilités douces. Par ailleurs, Gilles Smadja, ex-directeur de cabinet du maire, qui a priori orchestrait l'équipe, de la campagne à l'élection, s'est aussi retiré de la scène, prétextant un départ à la retraite.

Aujourd'hui, l'inattendu toque à notre porte, c'est le capitaine du navire qui décide de jeter l'éponge. Patrick Jarry a su durant ces années faire preuve d'un dévouement notable en faveur de la ville. Néanmoins, dans diverses interviews médiatisées, il avoue s'être investi dans des problématiques relatives aux infrastructures culturelles et sociales, et aux logements. Mais, serait-ce uniquement ce à quoi, nous, Nanterriens, sommes confrontés au quotidien ?

Nanterre reste touchée par un niveau de pauvreté important, ce qui donne lieu à de nombreuses difficultés de certains foyers. Le confort économique des résidents demeure un enjeu crucial pour tout le territoire.

Patrick Jarry, bien que par son expérience a été et restera encore un bon représentant, mais il convient d'avouer qu'aujourd'hui, la situation est désastreuse. Cet échec relève du fait de ne pas avoir su revaloriser la ville, bâtir un territoire humain et solidaire, et c'est la conjoncture actuelle qui nous le prouve à ce jour. Aucun retour sur investissement, aucune mixité sociale...

Nous respectons le choix de Monsieur Jarry, mais nous nous inquiétons de l'avenir de notre ville. Malgré le budget adapté, le départ massif des représentants politiques et la non-évolution de la ville doivent nous alerter ! Il est grand temps d'agir !

À l'heure où les décisions de vote sont mûrement réfléchies par vos représentants en vue du prochain conseil en date du jeudi 19 octobre, le groupe Nanterre d'ici et d'ailleurs peaufine ses analyses en votre faveur.

Monsieur le maire semble tout miser sur son adjoint délégué à l'urbanisme, Raphaël Adam, qui reprendrait le flambeau. Mais quel est l'intérêt pour la ville d'avoir à sa tête un représentant non-Nanterrien, ne détenant aucune connaissance des problématiques inhérentes au territoire ?

C'est en ce sens que deux constats émergent pour l'avenir de Nanterre à l'horizon 2026, date des prochaines élections. Remarquons la mort politique du parti majoritaire de la ville en raison de l'échec des politiques menées. Deux choix vous sont alors possibles :

- Cautionner les dysfonctionnements actuels, et laisser place au Rassemblement national par « parachutage politique » puisque nous sommes à même de constater la rupture de la gauche en place.

- Basculer vers un « centre-droite sociale », en adhérant aux projets de l'opposition, incarnant de fortes valeurs soutenues par notre groupe.

Il est grand temps que ce jeu politique cesse. Et pour ce faire, c'est à vous, Nanterriens, de faire entendre votre voix. Aux prochaines élections, en toute légitimité, imposons-nous en disant non au système en place !

Ce ne sont pas que des mots, la situation vous amène à constater par vous-même le fatal déclin vers lequel nous nous dirigeons. Pour notre avenir à tous, et en particulier celui de nos jeunes, nous avons cette responsabilité de décider autrement.

Samia Poullard-Boussissi et Éric Drouche
Conseillers municipaux et présidents du groupe municipal Nanterre d'ici et d'ailleurs

Des vacances ludiques et sportives

Envie de vacances de fin d'année actives pour vos enfants ? C'est possible grâce aux stages sportifs proposés par la ville et aux centres de loisirs, accessibles aux enfants scolarisés à Nanterre de la petite section au CM2 inclus. Pour en profiter, en cas de première inscription, la carte famille (lire ci-dessous et en p. 6) et le carnet de vaccination à jour vous seront demandés. Pour inscrire vos enfants, rendez-vous du 9 au 23 novembre en mairie de quartier, à l'Espace famille de l'hôtel de ville, ou en ligne en vous connectant à votre compte famille sur moncompte.nanterre.fr. Le paiement – sécurisé – peut être effectué directement sur la plateforme web. La tarification s'applique en fonction de la carte famille, selon le quotient familial. Les enfants inscrits en centres de loisirs sont accueillis à partir de 8h et jusqu'à 18h30, du lundi au vendredi. Et les ados nanterriens ne sont pas en reste ! Pour les 11-17 ans, cinq espaces jeunesse proposent des activités artistiques, sportives et scientifiques, ainsi que des sorties pendant les vacances scolaires. ● M.H.

Plus d'infos sur NANTERRE.FR

Tarifs stages sportifs : 12,50 euros pour cinq demi-journées (soit 2,50 euros la demi-journée).

CARTE FAMILLE

LA DEMANDER OU LA RENOUELER

La carte famille permet de bénéficier des prestations de la ville (cantine scolaire, activités sportives et culturelles, séjours vacances, parcours Après l'école, aide à l'achat d'un vélo mécanique ou kit d'électrification...) au meilleur coût, en fonction des ressources de chacun, en calculant le quotient familial. Tous les Nanterriens peuvent bénéficier de ce système tarifaire. Pour effectuer la première demande ou le renouvellement de la carte famille, privilégiez le service en ligne via moncompte-nanterre.fr. Il est aussi possible de venir en mairie de quartier ou à l'hôtel de ville auprès de l'Espace familles.

Plus d'infos (pièces à fournir, simulateur en ligne) sur NANTERRE.FR ou au 01 47 29 50 50

À VOTRE ÉCOUTE

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Fin 2023, la ville propose une enquête de satisfaction auprès des usagers de l'hôtel de ville. Lors de votre venue, vous pourrez répondre à un court questionnaire sur l'accueil qui vous est réservé, la circulation dans le hall, votre démarche, etc. Un agent de la ville sera présent pour vous aider, si besoin. D'autres enquêtes seront réalisées dans les mairies de quartier pour un service public municipal au plus près des besoins de ses usagers.

FORMATION

CFGA : INSCRIPTION JUSQU'AU 7 NOVEMBRE !

Le certificat de formation à la gestion administrative (CFGA) est une formation gratuite et complète destinée aux bénévoles, salariés et dirigeants associatifs qui permet l'acquisition de compétences spécifiques au milieu associatif. Le CFGA est reconnu par l'État dans le cadre d'une valorisation des acquis de l'expérience (VAE) et il ouvre des opportunités d'emploi. Toutes les infos sur NANTERRE.FR.

Inscription en ligne en flashant ce QR code



BÉNÉVOLAT

AIDE AUX DEVOIRS PRIMAIRE ET COLLÈGE

L'association Accours à Jean-Moulin propose des créneaux d'aide aux devoirs les mardis et vendredis, à la salle de quartier du Mont-Valérien, de 17h à 18h45. L'association recherche des bénévoles.

Renseignements : 07 68 60 07 37 ; accours92@gmail.com

LIRE ET FAIRE LIRE

Faites partager le goût de la lecture en venant faire la lecture aux enfants des crèches et des écoles de Nanterre ! Vous avez 50 ans et plus, vous êtes disponible au moins une demi-journée par semaine pendant l'année scolaire, rejoignez l'association Lire et faire lire 92.

Renseignements : 06 85 91 64 05 ; lfnanterre@gmail.com

LE JARDIN DES SENS

Pour ses activités autour de la sensibilisation à l'environnement, Le Jardin des Sens, association implantée au Chemin-de-l'Île, recherche des bénévoles dans le domaine de l'animation, de l'environnement et du jardinage afin d'enrichir ses ateliers 2024 et d'accueillir ses partenaires (écoles, centre de loisirs...).

Renseignements : auprès d'Amaria lejardindessens92@gmail.com

DROITS DES ÉTRANGERS

FORMATION

Dans le cadre de leurs informations collectives, le réseau d'accès aux droits du Petit-Nanterre et l'association Nahda organisent une formation sur la démarche dématérialisée « demande d'admission exceptionnelle au séjour » le lundi 20 novembre, de 9h30 à 13h, à la salle du foyer Adoma au Chemin-de-l'Île (4, rue des Sorbiers).

Sur inscription au 06 95 96 15 28 ou à association.nahda@free.fr

JEUX DE SOCIÉTÉ

VENEZ JOUER !

L'association Clapotis & Ricochets organise des soirées jeux de société destinées aux ados et aux adultes tous les premiers mardis du mois au restaurant Istanbul Kitchen (74, rue Maurice-Thorez), à partir de 18h30 et jusqu'à 23h environ. Elle invite aussi les amateurs à apporter les jeux qu'ils souhaitent faire découvrir.

ANIMATEURS RECHERCHÉS

L'association Clapotis & Ricochets recrute aussi des personnes pour animer des jeux de société à destination des enfants de 6 à 7 ans. Une formation interne est prévue. Le lundi, mardi, jeudi ou vendredi de 16h30 à 18h (une fois par semaine ou plus selon les disponibilités) à l'école du centre.

Renseignements : 01 46 69 08 99 ; clapotisricochets@gmail.com

CARNET (1)

Période du 16 juillet au 15 août 2023

NAISSANCES

Avant le 16 juillet

Ibrahim Diabira, **Hélène Le Houëzec**, Chloé Zelen, **Nahil Faizi**, Joshua Morand, **Miyaz Gabel**, Luca Lopez Gonzalez, **Lina Benali**, Nour Marzougui, **Sinda Daami**, Lilian Clament Lingibé, **Tesnim Khedidi**, Jomana Bouziane, **Firdaws Boukhari Raouia**.

À partir du 16 juillet

Norssine Hassena, **Safae El Fouzary**, Ibrahim Diaby, **Owen Gomado**, Hamza Mesbahi, **Leïa Centanaro Rouxel**, Sidra Bia, Alya Djellab, **Shahin Mutlu**, Muhammad Wahab, **Narjisse Dadi**, André Fery-Forgues, **Julia Dardouri**, Nusayba Azzaoui, **Daouda Djiteye**, Hanna Laroussi, **Hayla Bourakhma**, Jakub Vanek, **Mohammed El Habib Messaoudi**, Ishaq El Aomari, **Hamza Oudahman**, Mila Irr Larose, **Karim Gad**, Thierno Bah, **Mamadou Jaloh**, Fatouma Diakité, **Maryam Azbagh**, Jada Doumbia, **Adam Agzour**.

MARIAGES

Aucun mariage à publier sur la période.

DÉCÈS

Bernard Anty (91 ans), **Halima Ben Mansour (89 ans)**, Lucienne Régnault (82 ans), **Marianne Quitard (90 ans)**, Odette Suligoj (87 ans), **Josette Désanglois (78 ans)**, Yvonne David (90 ans), **Jacoba Asoje (66 ans)**, Nelly Requentel (73 ans).

(1) En respect des règles de protection des données personnelles, la ville de Nanterre est autorisée à publier les événements pour lesquels elle a été expressément autorisée à le faire. Par conséquent, en cas de refus ou de non-réponse des personnes concernées par la naissance, le mariage ou le décès, cet événement ne sera pas publié dans ces pages.

SOLIDARITÉ

VENEZ FAIRE VOTRE MARCHÉ !

L'association AADK organise un marché solidaire – artisanat africain, le samedi 2 décembre, de 10h à 19h, dans la grande salle de la Maison des associations (11, rue des Anciennes-Mairies).

Renseignements : 06 19 11 25 13 ; aadk@orange.fr

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

Mercredi 1^{er} novembre
La Petite Pharmacie de Nanterre
67, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 47 21 72 89

Dimanche 5 novembre
Pharmacie Djiva
99, rue Paul-Vaillant-Couturier
Tél. : 01 47 24 01 94

Samedi 11 novembre
Pharmacie de l'hôpital
440, avenue de la République
Tél. : 01 47 82 38 63

Dimanche 12 novembre
Pharmacie Sol
31, rue Maurice-Thorez
Tél. : 01 47 21 11 97

Dimanche 19 novembre
Pharmacie Amandiers
25, rue Sadi-Carnot
Tél. : 01 47 21 32 94

Dimanche 26 novembre
Pharmacie des Fontenelles
27, rue de la Paix
Tél. : 01 47 74 83 70



Dès le 3 novembre, découvrez le contenu enrichi de ce numéro sur WWW.NANTERREINFO.FR.

N° 489 Magazine municipal d'information 130, rue du 8-Mai-1945 92000 Nanterre Tél. : 01 47 29 50 50 Fax : 01 47 21 83 10 Directrice de la publication : Zahra Boujdemaï Directrice de l'information : Stéphanie Decker Rédacteur en chef : Olivier Ruiz Secrétaire de rédaction : Chloé Sauvage Journalistes : Isabelle Fruchard, Guillaume Gesret, Magali Hamard Photographes : Claire Maceï, Mathias Glikmans Création et réalisation graphique : @agencescoopcommunication 14002-MEP Publicité : HSP 01 55 69 31 00 Imprimerie : Public Imprim/IPS Passy Tirage : 43 500 exemplaires Pour la version sonore : mission handicap 01 47 29 50 50, mission.handicap@mairie-nanterre.fr et sur NANTERRE.FR Photo de couverture : Claire Maceï





espace! CHEVREUL!

LOCATION DE SALLES

semna
01 47 25 92 36
chevreul@semna.fr

SÉMINAIRES
CONGRÈS / COLLOQUES
RÉUNIONS DE TRAVAIL
COCKTAILS
RÉCEPTIONS

97 à 109, av. de la Liberté - 92000 NANTERRE



COMME SALTA, DORMEZ SUR VOS DEUX OREILLES

CONFIEZ-NOUS LA GESTION DE VOS BIENS LOCATIFS

SÉRÉNITÉ

Assurance des loyers impayés

RÉACTIVITÉ

Absence de vacance entre 2 locataires

RIGUEUR

Sélection & vérification des dossiers locataires

TRANQUILLITÉ

Maîtrise de la législation

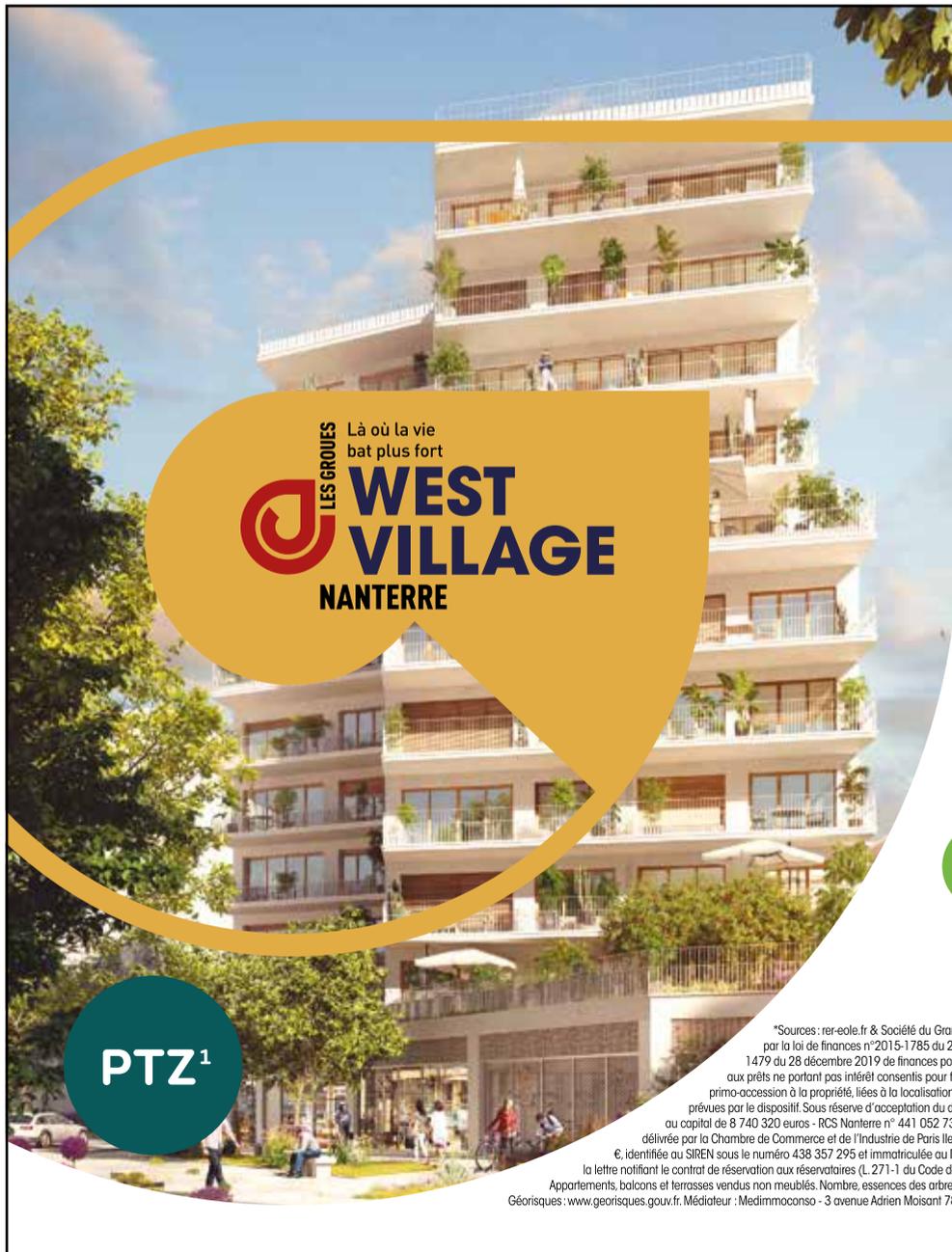
PROXIMITÉ

Interlocuteur unique et dédié à la gestion de votre bien

SUIVI

Des travaux nécessaires à l'entretien de votre bien

CENTURY 21 Mémento - 6, rue Henri Barbusse - 92000 NANTERRE
01 47 25 08 08 - memento@century21.fr



LES GROUES
Là où la vie bat plus fort
WEST VILLAGE
NANTERRE

PTZ¹

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE AU CŒUR DU QUARTIER DE NANTERRE LES GROUES!

Proche de la future gare RER E Nanterre-La-Folie et de la future ligne 15*

- Des appartements du 2 au 5 pièces duplex traversants et multi-orientés
- Balcons, loggias, terrasses ou jardins d'hiver pour la plupart des appartements

RETROUVEZ-NOUS

À LA MAISON DES PROJETS DES GROUES
269 rue de la Garenne à Nanterre



nanterriens-westvillage.fr

0 801 080 080 Service & appel gratuits



*Sources : rer-eole.fr & Société du Grand Paris. 1) Valable pour toutes les offres de Prêt à Taux Zéro + émises pour l'acquisition de sa résidence principale neuve. Sous réserve de respecter les conditions fixées notamment par la loi de finances n°2015-1785 du 29 décembre 2015 pour 2016, la loi de finances loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 dite loi de finances pour 2018 et le Décret n° 2015-1813 du 29 décembre 2015, loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 et loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 et à la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 et par le décret n° 2022-1675 du 27 décembre 2022 relatif aux prêts ne portant pas intérêt consentis pour financer la primo-accession à la propriété et qui s'applique aux offres de prêts émises à compter du 1er janvier 2023, relatif aux prêts ne portant pas intérêt consentis pour financer la primo-accession à la propriété, liées à la localisation du logement, au fait de ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années précédant l'offre de prêt et au respect de conditions de ressources prévues par le dispositif. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Conditions disponibles auprès de nos équipes commerciales. Programmes réalisés et commercialisés par BNP Paribas Immobilier Promotion - SAS au capital de 8 740 320 euros - RCS Nanterre n° 441 052 735. Identifiant CETVA: FR 35 441 052 735 - Siège social: 50 cours de l'Île Seguin - 92650 Boulogne-Billancourt Cedex. Titulaire de la carte professionnelle n° 9201 2016 000 014 058 délivrée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris Île-de-France. Sans détenition de fonds et Marignan, siège social: Tour Hektlo - 52 avenue du Général de Gaulle - 92800 Puteaux - Société par Actions Simplifiée au capital de 12 000 000 €. Identifiée au SIREN sous le numéro 438 357 295 et immatriculée au Registre des Sociétés de NANTERRE - Vente en l'état futur d'achèvement. Faculté de rétractation de 10 jours qui court à compter du lendemain de la présentation de la lettre notifiant le contrat de réservation aux réservationnaires (L. 271-1 du Code de la Construction et de l'Habitat). Architectes: Architectes Charlier Dalix et AJLC - Illustrations: Kreaction - Illustration due à la libre interprétation de l'artiste. Document non contractuel. Appartements, balcons et terrasses vendus non meublés. Nombre, essences des arbres et détails du mode de mise en place sont donnés à titre indicatif de façon non contractuelle. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Médiateur : Medimmoconso - 3 avenue Adrien Moisan 75400 Chatou - contact@medimmoconso.fr - http://medimmoconso.fr - 10/2023. Conception : mark&co

OPÉRATION

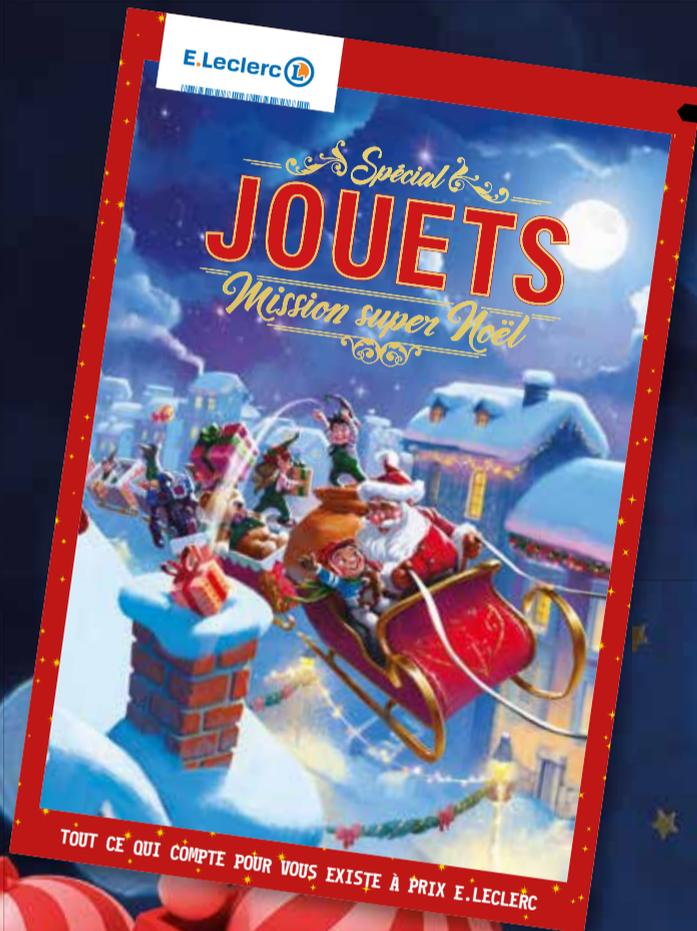
DU 31 OCTOBRE AU 09 DÉCEMBRE 2023

CATALOGUE JOUETS

MARVEL



**GRAND JEU MARVEL
AVEC CARTES À COLLECTIONNER**



TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC



16 NOVEMBRE 2023
BEAUJOLAIS NOUVEAU

DU 17 NOVEMBRE AU 26 NOVEMBRE 2023

BLACK FRIDAY

Retrouvez vos catalogues et vos promos sur l'application "Mon E.Leclerc"



OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

MERCREDI 1^{ER} NOV. DE 9H À 19H ET SAMEDI 11 NOV. DE 8H30 À 20H30

Du lundi au jeudi : 8h30 - 20h30
Vendredi : 8h30 - 21h00 • Samedi : 8h30 - 20h30

99 rue Paul Vaillant Couturier
92000 Nanterre
Tél. 01 47 24 45 54

www.e.leclerc/mag/e-leclerc-nanterre



 [e.leclerc.nanterre92](https://www.facebook.com/e.leclerc.nanterre92)
 [e.leclerc_nanterre](https://www.instagram.com/e.leclerc_nanterre)  [e.leclerc.nanterre](https://www.tiktok.com/@e.leclerc.nanterre)

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.